

L'ABEILLE

de France et l'Apiculteur



DUPLOMB 2, C'EST TOUJOURS NON !



/ Apiculture en Arménie

/ L'aubépine

/ L'abeille, le Pharaon et l'apiculteur

4 ÉDITO

En guerre contre le vivant

6 ACTUALITÉS

Projet de loi d'urgence agricole :
Duplomb 2 s'y incruste !

7 DÉFENSE SYNDICALE

La MSA affilié d'office et à tort
des apiculteurs déclarant
moins de 50 ruches

10 LA RUBRIQUE DU NÉOPHYTE

Surveillances estivales et intrus

14 RÉPONSES AUX LECTEURS

18 SANTÉ DE L'ABEILLE

L'acariose (*Acarapis woodi*)
Une maladie que l'on croyait "disparue" !

20 CONGRÈS UNAF

Programme
Agen, du 1^{er} au 4 octobre 2026

25 HISTOIRE ET APICULTURE

La Ruche, magasin d'alimentation
Fin du XIX^e siècle - début du XX^e siècle

30 MISSION TECHNIQUE APICOLE

Apiflordev en mission en Arménie :
renforcer la santé des abeilles

35 PARTAGE AU RUCHER-ÉCOLE

Happy parenthèse



36 RESSOURCES MELLIFÈRES

L'aubépine,
des fleurs et des épines

41 SOCIÉTÉ CENTRALE D'APICULTURE

"L'abeille, le Pharaon et l'apiculteur"
Réflexions sur
Apis mellifera lamarckii
et les techniques égyptiennes - P2
AG de la SCA
La SCA vous accueille...

46 PLANÈTE MIEL

L'analyse pollinique des miels
Les milieux humides
de haute montagne
Polygono bistortae
Trisetion flavescens

48 RECETTES AU MIEL

Tarte fine
aux oignons caramélisés et chèvre
Tarte amandine aux abricots,
sirop miel-thym

50 VIE DES STRUCTURES APICOLES

54 LIBRAIRIE

58 PETITES ANNONCES

61 ABONNEMENT & FORMULES PACK

62 INFOS PRATIQUES

Code couleur international
Marquage des reines

2022 2023 2024 2025 2026 2027



COMMANDEZ DÈS MAINTENANT VOS ÉTIQUETTES DE MIEL

Personnalisez vos étiquettes de miel en ligne, en toute simplicité ! 

10%

Code :
RUCHE10



Utilisez le code et
économisez maintenant !

Sans minimum d'achat.

Offre valable jusqu'au 31.08.2026

- Outil de personnalisation en ligne
- Bibliothèque de graphiques
- Créez vos étiquettes en toute simplicité

 **honeystickers**

 honeystickers.com

 fr.honeystickers

 fr.honeystickers_com

 info@honeystickers.com

ISOLATION / HYGIÈNE depuis **30 ANS**

NOS SOLUTIONS pour aménager vous-même votre MIELLERIE

Murs...
Plafonds...
Parois...
Chambres
chaudes

- Portes
frigorifiques
- Portes de
service

KIT

■ **Panneaux
sandwich**
30 à 100 mm

- Plaques de PVC
- Accessoires de pose
- Lanières
souples



MAINE AGROTEC
www.maine-agrotec.fr

02 43 03 18 03

Du 1^{er} au 4 octobre 2026
Retrouvez-nous au Congrès Apicole d'Agén



EN GUERRE CONTRE LE VIVANT

Si, de par le monde, nos dirigeants ne changent pas de cap en matière de protection de l'environnement et de la santé, ce ne sera pas la fin du monde, mais la fin d'un monde, celui de la civilisation humaine et de la biodiversité qui l'entoure et qui contribue à l'équilibre de la vie sur la planète.

Les récentes décisions et reculades multiples de nos politiques sur les sujets environnementaux prouvent que, malgré les alertes répétées et les signaux de détresse qui nous parviennent de tous les continents, nous sommes encore dirigés par une majorité de décideurs politiques qui ne possèdent pas de connaissances sérieuses sur ces questions, ou lorsqu'ils en disposent, ils s'empressent d'écarter les études scientifiques qui dérangent leurs plans. Nous en avons encore eu la lamentable démonstration le 30 avril dernier avec le refus de la publication du rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques de l'Assemblée nationale qui mettait en évidence les risques en matière de santé, provoqués par l'acétamipride. Le niveau de déni est tel qu'en votant la réintroduction des néonicotinoïdes, les politiques se sont aussi affranchis des alertes de plus de vingt sociétés savantes de médecine et d'expertise, en rejetant aussi l'avis des médecins.

Quand les élus n'écoutent ni les scientifiques ni le bien-être de la population, tout laisse à penser que nous sommes dirigés par des « criminels ». Pour protéger leurs intérêts ou ceux des firmes industrielles, ils sont entrés en guerre contre le vivant en mettant en danger la santé des Hommes, des animaux sauvages et d'élevage, des végétaux et en dégradant la qualité de l'eau. Ils ont remplacé la fonction initiale de sénateur ou de député qui est de défendre le bien commun des citoyens par celle de lobbyiste qui œuvre pour son propre intérêt ou celui d'entreprises. Par leurs agissements, ils ne polluent pas que l'environnement, ils polluent aussi la démocratie. Il devient urgent de stopper ces « oligarques prédateurs ».

Le projet de loi d'urgence agricole fait l'actualité depuis des mois. C'est un projet qui, manifestement, veut tourner le dos à la science et ignorer l'intérêt général, tant il persiste à soutenir et même à développer des modèles agricoles et agronomiques qui, au lieu d'apporter de véritables solutions, aggraveront les futures crises. Dans les faits, comme tous les précédents « plans » agricoles de tous types, il ne profitera qu'à de puis-

sants groupes économiques et industriels qui parviennent à promouvoir leurs intérêts privés sous couvert du concept de simplicité au détriment de la protection de la santé, de l'environnement et de la dégradation du revenu des agriculteurs.

LA BATAILLE DE L'EAU

Des cours d'eau et des rivières sont déjà à sec, la Loire est à un niveau très bas. En 2003, la canicule avait eu lieu en août, cette année trois épisodes caniculaires se sont succédé depuis le mois de juin et d'autres à suivre sont annoncés. Ce n'est pas d'un plan d'urgence agricole dont nous avons besoin, mais plutôt d'un plan d'urgence climatique qui intégrera la révision des pratiques agricoles pour aller vers une agriculture durable.

La question de la priorité dans l'accès à l'eau est devenue centrale avec l'intensification des canicules et des sécheresses. Le combat pour le partage de l'eau est déjà lancé entre l'agriculture, les centrales nucléaires, les datas-center et BOIRE. Au fond, la question est moins de savoir qui sera prioritaire que : quels usages la société considérera comme essentiels lorsque l'eau viendra à manquer ? Au risque sinon de constater un accaparement de l'eau par une minorité, tel que le propose le projet de loi d'urgence agricole qui veut faire de l'irrigation des cultures une priorité absolue.

La véritable priorité devrait être de réduire les conflits avant qu'ils ne surviennent, en combinant plusieurs leviers : économies d'eau dans tous les secteurs, amélioration des réseaux pour limiter les fuites, stockage hivernal lorsque les conditions hydrologiques le permettent, chaque année les épisodes cévenols se répètent et les inondations s'intensifient, tout en laissant partir ces importants volumes d'eau douce vers la mer et les océans, réutilisation des eaux usées traitées là où c'est pertinent, restauration des sols et des zones humides afin d'améliorer l'infiltration et la recharge des nappes. L'objectif est de diminuer la pression sur la ressource plutôt que d'avoir à arbitrer entre des besoins essentiels, une fois la pénurie installée. Un autre plan d'urgence s'impose, celui de la gestion de l'eau qui nous permettra d'éviter l'effondrement brutal de la biodiversité et de stopper les dérives de l'agriculture intensive sur-consommatrice d'eau.

DÉRÉGULATION DES OGM ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Les opinions meurtrières ne sont pas que l'apanage de certains politiques français, nos euro députés se sont une fois de plus distingués dans ce registre en votant la dérégulation des OGM. Ceci sans consulter la population, en violant toutes les lois éthiques car on ne peut pas accaparer le vivant. Sans aucune étude préalable sur les éventuels impacts sur la santé et sur l'environnement, il n'est cependant prévu aucune obligation d'étiquetage, aucune obligation de traçabilité. Le risque de diffusion dans l'environnement et la contamination des cultures biologiques ne sont pas maîtrisés. L'argument de la souveraineté alimentaire a été si souvent utilisé comme passe-droit qu'il en est devenu un des composants du nom de notre ministère de l'Agriculture. Mais étonnement, en autorisant ces semences NGT, ils ont donné la maîtrise de l'immense marché européen des semences à des grands fonds de pension américains qui détiennent les brevets ; la souveraineté alimentaire est bien mise à mal, de ce fait ! Après le Mercosur, le CETA, les accords entre l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande, il ne manquait plus que cela pour achever l'agriculture française et notre soit disant souveraineté.

PESTICIDES : IMPACTS SUR LA SANTÉ ET IMPACT FINANCIER

Si la santé économique des agriculteurs français est mise à mal, leur santé physique est aussi malmenée. Au prétexte qu'un pays voisin autorise une matière active interdite en France, au nom de la compétitivité et de la fameuse souveraineté alimentaire, il faudrait systématiquement la ré-autoriser. Comparativement, au prétexte qu'un pays voisin autoriserait la peinture au plomb ou l'amiante dans les habitations, ceci justifierait-il de les autoriser à nouveau en France ?

Les agriculteurs, leurs familles et les populations voisines victimes de cancers et d'autres maladies provoquées par ces produits toxiques dont on a minimisé à leurs yeux les réels dangers, ou dont on les a rendus dépendants, ont compris trop tard que leur santé et celle de la Terre sont constamment bafouées. Le rapport AGRICAN de la MSA sur ce sujet est accablant (voir article *L'Abeille de France* n°1139 - nov, p.34-35).

Si cette loi d'urgence agricole est votée, elle alimentera surtout les urgences hospitalières !

Les agriculteurs méritent mieux qu'un texte qui ne garantit ni leur revenu, ni leur avenir. Notre civilisation mérite mieux que de voir son intelligence mise au service de techniques de mort en opposition avec le vitalisme.

Les récentes décisions politiques ne peuvent que nous inquiéter : division par quatre du budget alloué au Fonds vert, réduction des distances de sécurité vis-à-vis des habitations et

propriétés voisines lors des traitements des cultures, simplification des autorisations pour l'implantation des bassines, autorisation « à vie » des pesticides, dérogations renouvelables, reculs sur les conditions d'élevage et recul sur la préservation des zones humides, plan de lutte national contre le frelon asiatique inefficace.

Les scientifiques se battent pour protéger les Français contre les mauvaises décisions des politiques français. Nous avons tous les éléments et les connaissances en main pour construire une réconciliation durable de notre société avec le vivant. Il ne tiendra qu'à nous d'en tenir compte dans nos choix politiques en 2027.

VIVRE SOUS LA CANICULE

Pour le moment, nous devons faire face à une des plus importantes canicules que la France ait connue selon les annales de Météo-France. Les animaux étouffent dans les élevages, la mortalité se compte en milliers de tonnes, les centres d'équarrissage sont saturés. Les humains suffoquent, les EHPAD sous-équipés en pièces climatisées entassent leurs résidents dans les rares pièces qui en disposent, dans les écoles on occulte les fenêtres des salles de classe avec des couvertures de survie réfléchissantes, une grande chaîne de discount lance une offre spéciale sur les climatiseurs, la chasse au climatiseur tourne au chaos, générant insultes, bagarres entre les clients qui s'arrachent le matériel des mains ! Ceci en dit long sur la suite possible en cas de répétition des épisodes caniculaires. Pourtant, depuis 2004, après la canicule de l'année précédente, une journée dite de solidarité était travaillée et non payée afin de financer la rénovation et la modernisation des EHPAD. Ce sont près de 3,5 milliards d'euros annuels qui sont collectés et incorporés au budget autonomie de la sécurité sociale qui s'élève à 42,4 milliards d'euros. En 2025, seulement 50 millions d'euros ont été alloués aux équipements de rafraîchissement !!!

Nos colonies d'abeilles souffrent elles aussi, les miellées se sont stoppées net, compromettant les récoltes de miel d'été dont la part est si importante dans les zones de plaine, la ponte des reines s'est fortement ralentie, il va falloir soutenir les colonies afin de relancer la dynamique de ponte en prévision des abeilles d'hiver.

Comme en politique, la campagne 2027 se prépare déjà maintenant !

Et à l'occasion de la Grande fête nationale des miels de France et des pollinisateurs, n'oubliez pas d'organiser un bel accueil aux consommateurs dans votre miellerie, dans votre rucher-école, chez un de vos magasins revendeurs, ou dans l'établissement d'un distributeur de matériel apicole, tenez-nous en informés par mail contact@fetedesmielsdefrance.fr. Il est indispensable de communiquer sur une image positive concernant la qualité et la diversité des miels de France et les meilleurs ambassadeurs, c'est vous tous !

Bon courage et bonne fin d'été à toutes et à tous. ●

PROJET DE LOI D'URGENCE AGRICOLE : DUPLOMB 2 S'Y INCRUSTE !

LES SÉNATEURS MEMBRES DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES DU SÉNAT INTÈGRENT LA "LOI DUPLOMB 2" DANS LE PROJET DE LOI D'URGENCE AGRICOLE ET IGNORENT LES 2,3 MILLIONS DE SIGNATAIRES DE LA PÉTITION QUI S'Y SONT OPPOSÉS !

Par l'ajout d'un nouvel article au sein du projet de loi d'urgence agricole, la totalité des dispositions de la loi Duplomb 2 ont été adoptées et se trouvent intégrées dans le projet de loi, malgré l'opposition massive des citoyens et des scientifiques.

De dérogation en dérogation, c'est la santé humaine et la biodiversité qui sont systématiquement altérées.

La loi Duplomb 2 prévoit la possibilité de déroger à l'interdiction d'utilisation de produits à base de néonicotinoïdes et "assimilés". Ces dérogations sont octroyées par décret après avis de l'Agence de sécurité sanitaire (Anses) et du Conseil national de surveillance mentionné au II bis de l'article L.253-8 du code rural.

Trois dérogations sont envisagées :

1. Dérogation d'un an renouvelable 2 fois pour l'utilisation de semences traitées au flupyradifurone pour la production de betteraves sucrières ;
2. Dérogation d'un an non-renouvelable pour l'utilisation de produits à base d'acétamipride et de flupyradifurone pour la production de betteraves sucrières ;
3. Dérogation d'un an renouvelable 2 fois pour l'utilisation de produits à base d'acétamipride et de flupyradifurone pour les cultures de cerises, pommes et noisettes.

Ces dérogations sont accordées sous certaines conditions, notamment :

- Le produit doit bénéficier d'une autorisation de mise sur le marché ou d'une dérogation de 120 jours ;
- L'absence ou l'insuffisance des alternatives doit être démontrée et un plan de recherches d'alternatives doit exister ;
- La présence d'une situation de menace grave pouvant compromettre la production ;
- La dérogation ne doit pas causer de risques significatifs pour la santé humaine ou de "dommages graves et irréversibles pour l'environnement".

Nouveau scandale démocratique : De crainte que la nouvelle pétition contre la loi Duplomb 2 atteigne les 500 000 signatures qui auraient imposé un débat en séance publique, les députés de la Commission des affaires économiques et son président Stéphane Travert (ex ministre de l'Agriculture) ont classé sans suite la toute récente pétition qui a réuni 410 000 signatures. ●



LE RUCHER DU MOULIN
Famille d'apiculteurs depuis 1916 - Le conseil est notre priorité

MATÉRIEL APICOLE

Votre matériel apicole au meilleur prix

VENTE AU DÉTAILS ET À LA PALETTE | DEMANDEZ NOS TARIFS PRO

WWW.RUCHERDUMOULIN.COM
contact@rucherdumoulin.com

23 avenue de la division Leclerc 72130 Fresnay sur Sarthe



REINES BUCKFAST
-Simplement les meilleures reines

Notre élevage se base sur
40 années
d'expérience



VOTRE GARANTIE POUR UNE BONNE SAISON!

Acheter les reines en ligne:
www.buckfast.dk

KELD BRANDSTRUP
MANAGER DE LA SOCIÉTÉ
"BUCKFAST DANEMARK"



**ALERTE : Vous avez moins de 50 ruches
SOYEZ VIGILANTS ET NE CÉDEZ PAS AUX PRESSIONS**

LA MSA AFFILIE D'OFFICE ET À TORT DES APICULTEURS DÉCLARANT MOINS DE 50 RUCHES



HISTORIQUE DU LITIGE ENTRE APICULTEURS DÉCLARANT MOINS DE 50 RUCHES ET LA CAISSE DE MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

En 2022, quelques apiculteurs possédant moins de 50 ruches interpellent les syndicats nationaux pour leur signaler que la caisse de la Mutualité sociale agricole (MSA) les avait affiliés comme cotisants solidaires alors qu'ils ne l'avaient pas demandé et qu'ils ne remplissaient pas les critères nécessaires pour y être directement affiliés par la MSA.

L'Union nationale des apiculteurs français (UNAF) consulte alors le médiateur de la MSA qui donne son rapport uniquement le 23 décembre 2023. Ce rapport rappelle que les éléments qui déterminent l'assujettissement ne sont pas cumulatifs mais alternatifs. Il précise notamment que le code rural et de la pêche maritime ne permet pas un libre choix entre les critères et que les heures de travail doivent s'apprécier uniquement si l'on ne peut apprécier la Surface Minimale d'Assujettissement. Il ne prévoit pas de transformer un nombre de ruches en heures de travail. Il rappelle que pour les productions spécialisées dont fait partie l'apiculture, le texte fixe un coefficient d'équivalence (arrêté du 18 septembre 2015). Le médiateur recommande à la MSA de revoir sa décision d'affiliation de l'apiculteur car elle n'est pas conforme aux textes.

Malgré ce rappel à l'ordre du médiateur, la MSA poursuit de façon totalement aléatoire les affiliations d'office de nombreux apiculteurs petits producteurs, en appliquant des montants de prélèvements de cotisations très divers et toujours injustifiés. La MSA menace les apiculteurs contestataires de saisir les sommes injustement demandées sur leurs comptes bancaires, les harcèle avec des lettres recommandées accompagnées de la réclamation de pénalités de retard.

Face au nombre croissant de contestations émanant de ses adhérents, le Syndicat national d'apiculture (SNA) a invité les apiculteurs victimes à se faire connaître auprès de lui, ceci afin de les accompagner dans la contestation des cotisations et pénalités appliquées et dans leur défense face à la direction de la MSA. À ce jour, c'est presque une centaine d'apiculteurs qui se sont signalés comme victimes de cet acharnement.

85 témoignages reçus issus de structures adhérentes au SNA.

Ils sont situés dans 34 départements et relèvent de 23 caisses régionales MSA sur 36.

Septembre 2024 : Première victoire juridique contre la MSA

Une apicultrice de Haute-Savoie demande conseil et soutien auprès du SNA sur la possibilité de mener une action en justice contre la MSA qui lui réclame des cotisations injustifiées, et la harcèle. Le SNA accepte de l'accompagner dans son action juridique et de prendre en charge les frais de sa défense assurée par Maître Caroline Avrillon. Le 18 septembre 2024, l'affaire est présentée au pôle social du tribunal judiciaire d'Annecy. Le juge donne raison à l'apicultrice sur la forme (mise en demeure et contrainte de justice) et condamne la MSA. Concernant le jugement sur le fond (interprétation des textes législatifs), ce tribunal n'en a pas la compétence, pour cela il faut saisir le tribunal administratif.

Le SNA accompagne un autre apiculteur de la Nièvre pour les mêmes motifs en insistant sur le fond.

Une audience est prévue le 04 décembre 2025, mais la MSA demande un renvoi. Une nouvelle audience est fixée au 04 juin 2026. En février 2026, Maître Avrillon demande à trois reprises un nouvel avis du médiateur de la MSA. Celui-ci répond le 05 mars et reste sur sa position du rapport du 23 décembre 2023.



Mars 2026, l'inspecteur de la MSA reconnaît une erreur des services

Le 19 mars 2026, l'apiculteur de la Nièvre reçoit la visite impromptue d'un inspecteur de la MSA. Après examen de la situation, l'inspecteur conclut que cet apiculteur ne relevait pas du statut de cotisant de solidarité car il ne possédait que 26 ruches et que le nombre d'heures de travail qu'il avait déclaré n'était donc pas à prendre en considération par la MSA.

Avril 2026 : la direction de la MSA, dans le doute, préfère ne pas répondre aux demandes d'entrevues du SNA transmises par notre avocate.

Le 14 avril 2026, Maître Avrillon demande à la directrice générale de la MSA de recevoir le SNA afin d'échanger sur le sujet pour mettre un terme à la multiplication de ces affiliations injustifiées. Pas de réponse à ce jour.

Mai 2026 : La MSA panique devant la pression du SNA

Le 20 mai 2026, à la suite des conclusions de l'inspecteur après sa visite de contrôle du 19 mars, la MSA informe l'apiculteur de la Nièvre de sa radiation de façon rétroactive au 1^{er} décembre 2025. Sans aucun doute, il s'agit d'une stratégie de la MSA pour tenter d'éviter un passage devant les tribunaux.

Le 02 juin 2026, la MSA adresse ses conclusions au tribunal. Elles s'avèrent identiques à celles du 04 décembre 2025, on comprend que la MSA ne cherche qu'à faire ralentir les décisions de justice et n'œuvre pas pour le bien de ses affiliés.

Le 04 juin 2026 a lieu l'audience reportée du 04 décembre 2026. La MSA demande son désistement au tribunal au prétexte que l'apiculteur de la Nièvre a été récemment radié de la MSA.

Les décisions de justice seront rendues le 16 août 2026 avec information au SNA et à Maître Avrillon fin août 2026.

MAIS D'OÙ PROVIENT CE DYSFONCTIONNEMENT DE LA MSA ?

Avant 2022, lorsque vous souhaitiez distribuer ou vendre votre production, vous formuliez une demande d'inscription au registre des entreprises agricoles, votre numéro SIRET vous était attribué par la Chambre d'agriculture sans autre démarche.

Depuis 2022, l'obtention de votre numéro SIRET se fait par une demande auprès du guichet unique « INPI » qui reçoit votre demande de création d'entreprise agricole. Mais l'INPI n'a pas la compétence de vous rattacher à une caisse de protection sociale. Alors l'INPI envoie votre demande à la caisse de la Mutualité sociale agricole (MSA) pour appréciation de votre éventuelle affiliation. En retour, la MSA vous adresse un questionnaire par mail qui vous demande votre nombre de ruches ainsi que le nombre d'heures de travail consacrées à l'apiculture. Si vous déclarez moins de 50 ruches, cette question relative au nombre d'heures travaillées ne vous concerne absolument pas et surtout vous ne devez en aucune façon y répondre. Car si vous déclarez un nombre d'heures, la MSA va interpréter ceci comme une demande d'affiliation en qualité de cotisant de solidarité et va vous adresser un appel à cotisations.

En effet, dans le cas précis des apiculteurs déclarant moins de 50 ruches, le critère du nombre d'heures travaillées n'est pas à prendre en considération par la MSA, sauf à la demande expresse de l'apiculteur qui souhaite obtenir une couverture MSA.

CAS PARTICULIER : VOUS AVEZ MOINS DE 50 RUCHES ET VOUS SOUHAITEZ DEVENIR COTISANT SOLIDAIRE

Avec moins de 50 ruches, et uniquement sur votre demande exclusive, vous pouvez profiter de la couverture de la MSA en tant que cotisant solidaire. Dans ce cas, le texte législatif du règlement permet à la MSA de vous accorder la couverture MSA, si vous pouvez justifier d'un minimum de 150 heures de travail et au maximum 1 200 heures de travaux apicoles ou que votre chiffre d'affaires est inférieur à 800 smic horaire par an.

Attention : permettre ne veut pas dire obliger !

TEXTES LÉGISLATIFS DE RÉFÉRENCE PERMETTANT D'OBTENIR L'AFFILIATION EN QUALITÉ DE COTISANT SOLIDAIRE

Les textes ne sont pas exclusifs à l'apiculture, ils concernent l'ensemble de l'agriculture, néanmoins certaines dispositions relatives aux élevages spécialisés modifient l'interprétation des textes.





L'article 33 de la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014, loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF) a mis en place la notion d'activité minimale d'assujettissement (AMA). Ainsi, l'activité minimale d'assujettissement **permet désormais (mais n'oblige pas)** à certains agriculteurs, qui ne pouvaient jusqu'à présent prétendre au statut de chef d'exploitation ou d'entreprise agricole, alors même qu'ils exerçaient une activité économique substantielle, d'acquiescer ce statut et de bénéficier de l'ensemble des droits y afférents, dont notamment celui de la couverture AMEXA (assurance maladie, invalidité et maternité).

Le chapitre I de l'article L. 722-5 dans sa rédaction issue de la LAAAF crée l'activité minimale d'assujettissement (AMA). Cette notion englobe les critères d'assujettissement existants (superficie mise en valeur, soit le nombre de ruches et le temps de travail) et intègre un nouveau critère fondé sur le revenu professionnel. L'AMA est atteinte dès lors que l'un des trois critères est rempli. Je déclare un nombre de ruches supérieur ou égal à 50 colonies ou je choisis de déclarer entre 150 et 1 200 heures de travail ou j'indique que mon chiffre d'affaires est inférieur à 800 smic horaire par an ($12,31 \text{ €} \times 800 = 9\,848,00 \text{ €}$).

En aucun cas la MSA n'a le pouvoir de vous imposer la cotisation de solidarité lorsque vous avez moins de 50 ruches, quel que soit votre nombre d'heures travaillées au rucher. C'est uniquement sur votre demande que l'affiliation à la MSA peut se faire.

Rappel très important :

Si vous avez moins de 50 ruches et que vous ne demandez pas de couverture MSA, vous n'avez pas à répondre à la question relative au nombre d'heures de travail, qu'il s'agisse des travaux au rucher, ou à la miellerie, ou du temps passé à la mise en pots ou à la fabrication de pains d'épices, de bonbons ainsi que sur les marchés quand il s'agit exclusivement de ventes ou de fabrication réalisées uniquement à partir du miel de votre production.

VOUS AVEZ MOINS DE 50 RUCHES ET LA MSA VOUS IMPOSE MALGRÉ TOUT DES COTISATIONS. VOICI LES CONSEILS DU SNA SUR LA CONDUITE À TENIR :

À la suite de l'intervention de l'INPI, la MSA adresse à l'apiculteur un questionnaire lui demandant son nombre de ruches et son nombre d'heures de travail.

Vous déclarez uniquement un nombre de ruches et vous ne mettez aucun chiffre dans la case correspondant aux heures de travail sauf si vous souhaitez que le nombre d'heures de travail soit pris en compte afin de bénéficier d'une couverture sociale (AMEXA) qui n'est pas gratuite. Donc ne pas déclarer d'heures si ce n'est pas votre souhait.

Attention : certaines caisses régionales de la MSA convertissent d'elles-mêmes votre nombre de ruches en heures de travail à raison de 6 heures de travail par ruche. Ce mode de calcul est illégal.

Dans le cas où la MSA vous adresse une facture parce qu'elle vous a imposé une cotisation de solidarité :

Vous ne payez pas, vous recevrez une mise en demeure. Vous pouvez, dans un délai de 2 mois, contester la mise en demeure. Vous en informez le SNA.

Si vous payez, vous devrez chaque année régler votre cotisation, sauf si modification de votre déclaration.

En conclusion, comme les apiculteurs n'ont pas de surfaces agricoles, la MSA estime à tort que le premier critère lié au nombre de ruches déclarées n'est pas applicable. Or, il faut tenir compte de l'arrêté du 18 septembre 2015 relatif à l'équivalence pour les productions hors sol.

Ne cédez pas aux injonctions de la MSA dans l'attente d'un arbitrage par le tribunal administratif. ●



SURVEILLANCES ESTIVALES ET INTRUS



Ruche Warré © Naturapi

LA RUCHE WARRÉ : UNE SURVEILLANCE ACCRUE POUR ÉVITER LES PROBLÈMES

Quelques mots sur la Warré : c'est un modèle de ruche dite « divisible », c'est-à-dire qu'il dispose d'un seul type d'élément, qu'il s'agisse du corps ou bien des hausses, qui sont de la même dimension.

Ses dimensions inférieures à un corps de Dadant, de Langstroth ou de Voirnot sont de 30 cm x 30 cm x 21 cm et pour cette raison n'accueille que 8 cadres par élément.

Elle a hérité du nom de son inventeur : l'abbé Émile Warré (1867-1951) qui cherchait à mettre au point une ruche facile à fabriquer, économique en format de planche, facile à manipuler grâce à des éléments moins lourds une fois pleins de miel, comparativement à une hausse de miel dans les autres modèles.

Cet avantage génère un inconvénient qui est qu'avec une reine prolifique, un corps Warré est très vite plein et pour cette raison il nécessite des visites rapprochées, sinon c'est l'essaimage naturel garanti ou encore une mortalité par famine. Cela étant, tous les modèles de

ruches nécessitent d'être visités régulièrement avec un pas de temps entre les visites qu'il faut adapter selon les conditions météorologiques, selon la présence ou l'absence de miellée, selon la force de la population et selon le volume encore disponible ou bien la nécessité de rajouter un nouvel élément.

Dernièrement, un jeune adhérent, équipé de ruches Warré, m'appelle en me disant que le plateau chasse-abeilles qu'il a mis en place ne fonctionne pas. Ses abeilles ont refusé de quitter la hausse et de descendre dans le corps d'une de ses ruches. Je le retrouve à son rucher et je constate qu'il a posé à l'envers un nourrisseur-bois et qui s'avère soudé à la hausse par la propolis. Il avait été retourné, en février dernier, pour poser directement un pain de candi de 2,5 kilos au-dessus d'un paquet d'abeilles afin de lui éviter de mourir de famine. Et puis je découvre un seul et magnifique cadre de couvain en bordure de la hausse, c'est la raison pour laquelle le plateau chasse-abeilles n'avait pas fonctionné et voilà pourquoi il est conseillé de poser une grille à reine pour empêcher la reine de monter pondre dans les éléments supérieurs. Les abeilles n'abandonnent pas facilement leur couvain !

Mais les péripéties continuent. Mon adhérent a bien posé des amorces de cire dans ses cadres au format Warré, mais il ne les a pas soudées aux traverses supérieures. Résultat : des amorces de cire gaufrée tombent au fond de la hausse et il faut aller les récupérer ; je les ai intégrées et ficelées dans des cadres au format Warré et, pour les cadres qui sont restés vides, j'ai fixé à la cire liquide une amorce de cire gaufrée de façon à ce qu'elle ne puisse pas se décrocher lorsqu'elle sera bâtie.



Rayons de miel dans le nourrisseur © Yvan Delaunay

Mais l'aventure n'est pas encore tout à fait terminée. Mon apiculteur met ses rayons dans un presseur tout neuf qu'il vient d'acquérir. Le miel qui coule est de couleur or. Il est magnifique. Seul hic : il sent un peu le châtaignier. Or, il n'y a pas de châtaigniers dans le secteur. Ce n'est pas méchant, le miel sera commercialisable après filtration et décantation, mais on le perçoit.

Conclusion : avant de vous servir d'un presseur neuf avec du bois ou de tout autre matériel neuf d'ailleurs, pensez à le laver très abondamment de façon à éviter de vous retrouver avec un arrière-goût un peu particulier pendant ses premières utilisations.

DEUX "VOLUMINEUX" INTRUS POUVANT S'INSTALLER DANS NOS COLONIES D'ABEILLES

J'en vois au moins deux très courants.

En premier, le sphinx "tête de mort". C'est un grand papillon nocturne, migrateur, qui pèse entre 1,5 gramme et 3 grammes à l'état adulte. Son corps mesure 6 cm et son envergure est de l'ordre de 13 cm.

Ses chenilles mesurent 1,5 cm de longueur. Les sphinx "tête de mort" migrent en début d'été depuis l'Afrique jusqu'à la Scandinavie et ils refont le parcours inverse à l'automne.

Ce gros papillon rentre dans nos ruches pour faire le plein de miel. Un papillon sphinx "tête de mort" peut vider 5 cellules de miel pendant ses 15 minutes de visite d'une ruche.

Il se protège des abeilles avec le bourdonnement de ses ailes, ses sons sifflants, sa haute tolérance au venin des abeilles, ses écailles très fermes et grâce à un mélange d'acides gras sur sa peau.

La seule solution pour limiter son introduction dans les ruches semble être la bonne vieille grille à arcades en acier galvanisé ou en plastique.

En second, je vois les cétoïnes. Ce sont de gros coléoptères de couleur noire, surtout présents semble-t-il dans le sud de la France. Il existe des pièges à cétoïnes inspirés des pièges à frelons asiatiques.

Il semble que les odeurs de cétoïnes morts repoussent les cétoïnes vivants.

Ils se reproduisent dans les bois morts et les tas de compost. Ils jouent un rôle important dans la pollinisation et dans le recyclage des matières organiques.

Dans une année, il y a deux générations de cet insecte : celle du printemps qui a hiverné, elle se nourrit de pollen et pond en juin puis périt ; celle de l'automne, qui se nourrit de fruits.

L'abattage des arbres morts, les pesticides et les insecticides sont les responsables de leur raréfaction.

A contrario, la généralisation des composteurs et les arbres morts abandonnés au sol après les incendies leur fournissent le gîte et le couvert dont ils ont besoin, favorisant ainsi, dans le sud, probablement leur prolifération actuelle.

Cette famille comprend environ 3 500 espèces dans le monde, dont une trentaine dans notre pays.



Presseur à miel en bois © ICKO Apiculture



Cétoïnes attaquant une ruche © François Moreau



Le Rucher de l'Escoutay

46, route de Châteauneuf
26200 MONTÉLIMAR FRANCE
Tél. 04 75 01 99 63
Port. 06 15 13 50 85
e-mail leruchesco@gmail.com
www.leruchesco.com





Saison 2026

REINES FÉCONDÉES

ESSAIS NUS

ESSAIS SUR CADRES

Une solution pour éviter leurs attaques sur les ruches est la pose de grilles d'entrée métalliques ou plastique. Elle pourrait être la pose de grilles du genre de celles utilisées contre les frelons asiatiques. D'autre part, la littérature indique que les poules en sont friandes.

Les cétoïnes sont présents dans les ruches : plus dans certaines, moins dans d'autres. J'en trouve surtout dans les zones où le bio est important, mais ils ne semblent pas créer de gros dégâts dans les colonies.

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : IMPACT SUR LE CALENDRIER DES RÉCOLTES AGRICOLES

En 1984, je suis muté en Provence et les vieux apiculteurs provençaux m'indiquent que la transhumance des ruches de la région de Marseille se fait début juillet vers les champs de lavandins qui sont alors sur Riez (latitude 43°8'19 nord, dans le 04).

Aujourd'hui, 42 ans plus tard, au moment où j'écris ces lignes, il n'y a pratiquement plus de lavandins à Riez. Ils sont maintenant cultivés au nord d'Orléans (latitude 47°53 nord, dans le 45). On a donc gagné, en un peu plus de 40 ans, 3 semaines d'avance sur la floraison des lavandins et ils sont maintenant cultivés 400 km plus au nord.



Abeilles sur lavandin en région Centre
Photo prise le 18 juin 2026 © Frank Alétru



LA MÉTÉO PRÉVISIBLE

Les prévisions météo fournies mi-juin pour cet été sont les suivantes :

- **Troyes et sa région** : En juillet, on devrait avoir dans l'heure du midi 23 °C minimum les 12 et 13 juillet, et 29 °C maximum le 18 juillet ; 6 jours avec orages ou pluie jusqu'à la fin du mois. En août, on devrait avoir aux alentours de 24 à 28 °C à midi, 7 jours de pluie et (ou) orages dans le mois. Les pluies devraient surtout être présentes entre les 23 et 28 août.

- **Amiens et sa région** : En juillet, on devrait avoir à l'heure du midi une température minimum de 21 °C et une maximum de 26 °C, 5 jours de pluie et 3 jours avec des orages. En août, on aurait des températures minimum de 21 °C à la fin du mois et un maximum de 28 °C le 08 août. Il y aurait 2 jours de pluie et 7 jours avec orages.

- **Angers et sa région** : En juillet, à l'heure du midi, on devrait avoir une température minimum de 22 °C et une température maximum de 27 °C ; 4 jours de pluie et 4 journées orageuses. En août, on devrait avoir une température minimum à midi de 22 °C (le 30 août) et un maximum de 27 °C (les 8, 9, 10 août). 2 jours de pluie (14 août et 31 août) et 7 jours orageux (du 8 au 10 août, du 15 à 17 août et la journée du 21 août).

- **Dans le sud** : En juillet, la température maximum dans l'heure du midi devrait être égale à 33 °C. Minimum à midi : 29 °C. Zéro jour de pluie, 1 jour orageux (le 24 juillet). En août, maximum dans l'heure du midi : 33 °C. Minimum à midi : 27 °C. Pas de pluies prévues. 1 jour orageux possible, le 13 août.

On peut donc s'attendre, dans le sud, à presque 2 mois sans pluie, et à peut-être 2 jours avec des orages. Donc peu ou pas de rentrées de miels pour ceux ou celles qui n'auront pas transhumé leurs colonies vers les montagnes ou vers le centre de la France.

RAPPELS DE LA LÉGISLATION



La taille des haies est normalement interdite jusqu'au 15 août.

Le brûlage des végétaux, verts ou secs, est normalement interdit depuis le 1^{er} janvier 2024 car ils émettent des particules fines, des composés organiques volatils (COV), des hydrocarbures aromatiques polycycliques et aussi du dioxyde de carbone, du méthane et des oxydes d'azote.

Reste à votre disposition la possibilité de les broyer, de les composter, de vous en servir comme paillage ou encore de les porter en déchetterie agréée.

Durant les périodes à risques d'incendie, l'accès dans les massifs forestiers ainsi que l'usage des enfumoirs sont réglementés et réactualisés chaque jour en fin d'après-midi.

Vous pouvez trouver ces informations en ligne, sur internet, en fin d'après-midi, pour être mis en application le lendemain. Vous devez donc vous renseigner chaque soir auprès du service incendie de votre département. ●



LABORATOIRE EXPERT DANS LES ANALYSES DES MIELS & PRODUITS DE LA RUCHE

NOS PRESTATIONS :

- ▲ Caractérisation des appellations florales
- ▲ Validation des origines géographiques
- ▲ Recherche de contaminants
- ▲ Contrôle de l'authenticité du miel
- ▲ Vérification du respect des critères de réglementation

ANALYSES SUBVENTIONNÉES À 40%*

*Liste des analyses subventionnées disponible sur demande

LABORATOIRE HABILITÉ INAO**

**Liste des habilitations consultable sur demande

Télécharger directement votre bon de commande sur www.ab-labo.com

Une question ? Contactez-nous !

Tél. : +33 5 59 21 91 34 - contact@ab-labo.com

RCS Pau : 879 811 529 - Crédit photo : Svelt Studio



nicot

NICOTPLAST

75, Rue des Cyclamens
39260 MAISOD - France
Tél. 03 84 42 02 49
e-mail nicotplast@nicotplast.fr
Site web www.nicotplast.fr

Catalogue
sur demande

Visitez notre site web
www.nicot.fr



Nos Fabrications pour l'Apiculture

Le FOND de RUCHETTE D6 Ventilation Totale

Nouveauté

ÉLÉMENTS DE RUCHE ET RUCHETTE

Palette, Semelle, Fond de Ruche, Plaque d'Hivernage, Porte, Corps, Hausse, Baticadre, Nourrisseur Couvre-Cadres, Cabochon, Clip, Centreur, Toit, Fond de Ruchette.



ACCESSOIRES

Grille à Reine, Chasse-Abeilles, Nourrisseur Rond, Nourrisseur d'Entrée, Côté de Fond de Ruche, Peigne à Pollen, Tiroir à Pollen, Tunnel à Pollen, Chiffres, Plateau de Récolte de hausses, Tiroir pour Plateau.

ÉLEVAGE DE REINES

Support, Bloc, Cupule, Tube Protecteur, Cage d'Éclosion, Cupularve, Cage d'Expédition, Barrette de Cupules, Barrette de Cellules, Cage d'Introduction sur Couvain, Cadron, Grille de Réunion.



CONDITIONNEMENT

Coupelle, Cuillères à Miel et Gelée, Boîte à section, Section, Pot Kg, 500g et 250g, en Transparent ou Opaque : Pot PEP à épaulement - Pot PAL à languette inviolable
Impression SÉRIGRAPHIE (Délai 5 semaines)



RETROUVEZ TOUS NOS ARTICLES CHEZ VOTRE REVENDEUR HABITUEL !

RÉPONSES AUX LECTEURS

Jean Riondet - Apiculteur professionnel
Blog : <http://apiculture.beehoo.com>

PIER

J'ai été appelé pour récupérer un essaim logé dans une grosse amphore posée sur une terrasse. J'ai amené l'amphore de nuit à mon rucher, l'ai retournée sur un corps de ruche vide, lui-même posé sur un corps avec cadres bâtis, le tout communiquant via un couvre-cadres troué. Les abeilles sont bien descendues dans le corps du bas, mais, quand j'ai retiré la jarre et l'ai posée à côté de la ruche, elles avaient déjà operculé des cellules d'ouvrières sur un rayon de la taille d'un cadre Dadant, à l'intérieur de l'amphore.

Mais, aurais-je dû laisser l'essaim passer l'hiver dans l'amphore ou bien faire le transfert après quelques semaines et ainsi créer un essaim artificiel dans l'amphore ? L'essaim peut-il repartir de zéro alors que les abeilles qui ont suivi la reine ont vieilli et que des butineuses sont certainement mortes depuis ? Le couvain fermé a-t-il une chance de survie dans l'amphore, vu les températures ?

Faire passer l'hiver à un essaim dans une amphore n'est pas chose facile, encore que la ruche Hélianthe de Maurice Chaudière ne leur semble pas inhospitalière. Tout est question des réserves de miel pour produire la chaleur nécessaire à la survie du groupe.

Repartir comme avec un essaim nu est possible et votre solution est la bonne. Avant toute chose, aspergez-le d'un médicament à base d'acide oxalique pour le déverminer.

S'il repart avec cet agencement, ce sera gagné, sinon lui apporter un cadre de couvain operculé, mais on le ré-infeste par les varroas cachés dans les cellules operculées. L'apport de cadres de couvain fermé ne se fait qu'en dernière extrémité. Le rayon couvain dans l'amphore, sans abeilles ou avec très peu d'abeilles, a peu de chance de survie.



Maurice Chaudière, Ruches Hélianthe © Elisa bertin



JEAN-MARIE

Les abeilles vivant à l'état sauvage (forêt...) entrent-elles dans leur logement à la base de celui-ci (comme dans nos ruches) ou en partie haute ?

Dans son ouvrage « Abeilles à miel, la vie secrète des abeilles sauvages », Thomas Seeley, le spécialiste américain des abeilles sauvages, développe des expérimentations qu'il a faites en reproduisant le tronc d'arbre creux. Le choix des essaims sauvages se porterait préférentiellement sur les habitacles avec des ouvertures au bas de la cavité. Pour comprendre ce choix, il nous renvoie aux travaux de Derek Mitchell, un physicien anglais, spécialiste de la mécanique des fluides, qui a étudié les effets des ouvertures hautes par rapport aux ouvertures basses sur la thermorégulation de la ruche.

« La conséquence pour les abeilles mellifères est que tout avantage thermique de l'isolation peut être annulé, voire inversé, par l'ajout d'un événement supérieur. Ce flux à grande vitesse à travers l'événement supérieur déplacera l'air auparavant lent ou stagnant et éliminera l'humidité des structures internes telles que les larves (évaporation forcée). Ce phénomène n'assèche pas seulement certaines parties de la ruche, il la refroidit également, car l'évaporation de l'eau nécessite de l'énergie (refroidissement par évaporation). Les abeilles mellifères sont alors confrontées au problème supplémentaire de la déshydratation. Sans l'événement supérieur, l'air serait chaud et humide, ce qui est bon pour les abeilles. » (American Bee Journal n°157, p887-889, 2017).

MARIE-JOSÉ

Est-ce que les abeilles sont moins stressées dans une ruche RBC car la différence de température est moins importante ?

La thermorégulation de la ruche est mieux assurée dans une RBC, en particulier dans l'espace du nid à couvain que nous désignons par Chambre 1 (CH1) puisque la très forte isolation obtenue par le toit peint en blanc, le coussin de 6 cm (isolant sous le toit), par l'écharpe (film thermo-réfecteur posé sur le corps ou les hausses), et par les Partitions isolées et réfléchissantes (PIHP) permettent de limiter le plus possible les déperditions de calories comme des entrées importantes de chaleur dans la ruche.

La thermorégulation est acquise par les abeilles via leur musculation de vol. Pour être efficaces (vitesse de battement des ailes), leurs muscles de vol doivent être à une température supérieure à 27 °C, et ce sont les mêmes mécanismes de chauffage des muscles de vol qui sont utilisés pour chauffer le couvain operculé. Pour le vol, des muscles antagonistes agissent alternativement pour élever les ailes et d'autres pour les abaisser. C'est en faisant agir en même temps ces deux muscles que, les ailes restant à l'arrêt, la température de ceux-ci s'élève, atteignant 41 °C.

Cette activité de chauffage représente une usure de ces muscles de vol et, naturellement, moins on sollicite la capacité de chauffage de la colonie, plus les abeilles seront de longue vie et résistantes aux maladies.

GAËLLE

En RBC, comment les abeilles peuvent-elles ventiler ? La chaussure n'est-elle pas une gêne ?

Dans un tronc d'arbre creux, la ventilation se faisant par le bas de la cavité, ce sont des groupes d'abeilles qui s'organisent pour opérer la circulation des gaz dans leur espace de vie. Ceci fut bien étudié par Anton Büdel dont les travaux furent présentés dans l'ouvrage collectif dirigé par Rémy Chauvin (*Traité de la biologie de l'Abeille*, T4, Masson 1968), qui a notamment insisté sur la forme donnée aux rayons au moment de leur construction, ce qui organise les phénomènes de convection, de diffusion, de conduction et aide le travail de ventilation des abeilles.



Ventileuses sur la planche d'envol © Frank Alétru

Derek Mitchell, dans sa thèse (Université de Leeds, 2025), démontre la manière dont les courants de convection favorisent ou non le maintien de l'homéostasie. Il en tire comme conclusion que nos cadres parallèles favorisent les courants de convection qui évacuent trop aisément les calories hors



de la ruche ; alors que l'agencement naturel par les abeilles produit l'inverse.

Personnellement, je me pose la question de savoir si notre obsession à gratter les ponts de cire entre les cadres qui ne semblent pas faits de manière aléatoire ne serait pas une pratique contre-productive.

Truc du jour pour gêner les frelons à l'entrée de la ruche : remplacer la portière par un morceau de grille à reine. Il n'y a plus de mâles, cette grille ne dérange guère les abeilles, c'est aussi particulièrement intéressant pour protéger les entrées des Nucs Miniplus, Kieler, Apidea...



PIERRE-MARIE

Plutôt que de partitionner avec des PIHP de grandes ruches, ne pourrait-on pas travailler avec des ruchettes superposées et des haussettes (équivalent du tronc d'arbre creux) ?

Oui sans doute, mais n'oublions pas que les évolutions sur le matériel ont toujours été dominées par la recherche de la productivité de l'activité apicole. D'où l'invention du cadre mobile, de la ruche cubique... L'idée de l'Abbé Warré va dans le sens de votre interrogation. Ses éléments carrés de 30 x 30 cm et de 21 cm de hauteur se superposant donnent avec 4 éléments un volume intérieur de 70 l environ, soit le volume qui s'approche de la plupart des troncs d'arbre creux occupés par des abeilles.

Cette ruche à 8 barrettes ou cadres correspond au nombre de rayons que les abeilles ont comme préférence de construction. Elle peut être configurée avec 2 PIHP, ce qui ramène chaque élément à 6 barrettes ou cadres et oblige à en augmenter le nombre. Mais cet apport d'isolation assure aux colonies une bien meilleure dynamique. Faites-en l'expérience en comparant des colonies conduites avec et sans PIHP et vous serez surpris des résultats.



Warré avec PIHP

NICOLAS

Je n'avais pas compris le mécanisme de la cheminée chaude, c'est la reprise de l'agencement de la colonie sur les rayons d'un tronc creux ?

Oui, c'est exactement cela et c'est important au début du printemps, mais bien moins lorsque la température externe est constante et plutôt élevée.

Lorsque l'on organise les hausses avec des partitions isolées et réfléchissantes positionnées comme celles du corps, on produit ce que nous appelons une cheminée chaude. À l'aplomb du nid à couvain, dans la hausse, vient se positionner une partie des calories produites pour la vie des larves et des nymphes. Cette situation pousse les abeilles d'intérieur à venir y déposer le nectar qui rentre en Chambre 2 car celle-ci est moins chaude que la partie de la hausse au-dessus du couvain.



Mouchoir

Il est alors nécessaire de mettre les hausses tôt au cours des premières floraisons du printemps pour que les abeilles y placent au plus tôt du nectar et, ayant pris l'habitude de le monter dans la hausse, elles se mettent à la remplir rapidement, une forte miellée arrivant.

Si on tarde à poser les hausses (comme l'espace le plus chaud est le nid à couvain), les abeilles vont déposer le nectar dans la CH1, ce qui réduit l'espace de ponte, puis dans la CH2 où le travail de séchage du nectar produisant de la chaleur, les abeilles prennent l'habitude de y stocker du nectar au lieu de le monter dans les hausses. Celles-ci ne se remplissent qu'après saturation du rez-de-chaussée.

Pour limiter un refroidissement important du nid à couvain sur la CH1, on pose un « mouchoir », feuille de réfléchissant double face au format A4 environ, ainsi qu'entre chaque hausse supplémentaire. Alors que j'avais l'habitude de poser les hausses juste au moment des premières fleurs de colza, avec cet agencement je les ai posées bien avant, au 1^{er} mars cette année (je suis au sud de la Métropole de Lyon). Les hausses posées 2 semaines plus tard, au tout début de la floraison, ont tardé à se remplir, en revanche CH1 et CH2 ont accueilli de bonnes réserves de miel.

Cette manière de faire évite les interrogations sur les dates optimales de pose des hausses. La pose des mouchoirs n'est pas une nouveauté, c'était déjà une manière de réduire les interrogations ; l'introduction des partitions isolées et réfléchissantes dans les hausses améliore le résultat. ●

STAGE NATIONAL



« RÉCOLTE ET COMMERCIALISATION DU POLLEN »

**Samedi 24 octobre 2026
de 9h00 à 17h00**

au RUCHER DES BIARDS (S.L.A.A.)
12, Chemin des Biards
87270 COUZEIX - Limoges (Haute-Vienne)

Objectifs :

- PRODUIRE du POLLEN
à USAGE FAMILIAL ou COMMERCIAL
- RÉCOLTE et CONSERVATION
- RÉGLEMENTATION



animé par
Nicolas Cardinault
Président de l'Association
Francophone d'Apithérapie

Participation aux frais : 95 € (repas compris)

Inscription à adresser à : Bernard Lamidel
22 rue de Mercey - 80090 Amiens
accompagnée de :

- votre chèque - qui ne sera pas encaissé immédiatement - à l'ordre de la F.N.G.T.A.
- votre nom, adresse mail et de votre numéro de téléphone

Inscription suivant l'ordre d'arrivée, le cachet de la Poste faisant foi.

Pour toute information complémentaire, contacter :
abeille-fngta@orange.fr



Quand le bon matériel fait la différence au rucher

Ruches - Équipement - Miellerie - Produits de la ruche

www.apidistribution.fr

Rendez-vous dans nos magasins à Bordeaux, Pau, Agen et dans notre réseau de revendeurs en France !



© Wikipedia

L'ACARIOSE (*ACARAPIS WOODI*) UNE MALADIE QUE L'ON CROYAIT « DISPARUE » !

À la suite de l'article publié dans notre numéro de mai dernier qui évoquait le parcours de Maxime Aimé, ce génial apiculteur « scientifique » qui avait passé plusieurs années à travailler sur l'acariose, vous avez été nombreux à nous questionner sur cette maladie. D'autant plus que celle-ci, que l'on croyait « disparue », fait à nouveau parler d'elle avec le signalement et la confirmation de plusieurs cas en France qui sont en augmentation depuis 2023, tout particulièrement dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette maladie a été tristement célèbre lorsqu'en 1916, *Acarapis woodi* avait anéanti la quasi-totalité des abeilles d'Angleterre dont celles du célèbre rucher de l'abbaye de Buckfast. Il est important de savoir que sa répartition géographique est mondiale.

L'ACARIOSE, C'EST QUOI ?

L'acariose des trachées est une maladie de l'abeille mellifère adulte *Apis mellifera* liée à un parasite interne, l'acarien *Acarapis woodi* (Rennie, 1921). C'est sur l'Île de Wight que cet agent pathogène a été observé pour la première fois en 1907. Celui-ci infeste le système respiratoire en se développant principalement dans la première paire de trachées thoraciques, ce qui engendre des troubles physiologiques provoqués surtout par l'obstruction des conduits aériens par les œufs, les mues des nymphes et leurs excréments qui, par accumulation, finissent par réduire la fonctionnalité des trachées.

Son cycle de développement s'étale sur 19 à 21 jours. Sitôt installée dans l'appareil respiratoire de l'abeille, la femelle de l'acarien pond de 5 à 7 œufs. La répartition est d'environ un mâle pour quatre femelles. L'agent infectieux perturbe la respiration des abeilles et sa salive agit de façon toxique en provoquant une septicémie. La durée de vie de l'abeille en est fortement diminuée. Ses piqûres peuvent aussi transmettre des virus aux abeilles, et certains de ces virus peuvent aussi affecter le couvain.



© Arnaud Massy

SYMPTÔMES

Les colonies atteintes par *Acarapis woodi* sont affaiblies surtout à la sortie de l'hiver, peuvent s'effondrer en nombre et ne pas survivre.

Les symptômes apparents sont des abeilles mortes au pied de la ruche, et/ou des abeilles présentant des troubles du comportement tels que des abeilles au déplacement lent comme traînantes, et/ou des abeilles accrochées à des brins d'herbe et qui sont dans l'incapacité de pouvoir s'envoler. On peut aussi observer des abeilles posées au sol ou sur les cadres dont les ailes sont dans une position anormale asymétrique, voir photos. Par exemple sur un côté de l'abeille, les ailes sont à la verticale et l'autre paire d'ailes opposée est à l'horizontale. Ce positionnement anormal des ailes permet de différencier l'acariose d'une nosémose, ou de paralysies virales, voire d'une intoxication due à des pesticides.



© Arnaud Massy

ÉPIDÉMIOLOGIE

La transmission s'effectue directement d'abeille à abeille au sein de la colonie. L'acarien femelle s'échappe des trachées de l'abeille et se positionne dans la pilosité de l'ouvrière dans l'attente d'une opportunité pour aller parasiter une autre abeille. Ce sont les toutes jeunes ouvrières âgées de quelques jours qui sont la cible préférée d'*Acarapis woodi* qui pénètre dans celles-ci en empruntant l'ouverture que présente chaque stigmate. Sa diffusion est favorisée par l'achat de colonies ou de reines déjà porteuses de l'acarien, par une contamination provoquée par le pillage entre colonies atteintes et colonies saines. La dérive du vol des faux bourdons et celle du retour des butineuses représentent aussi un danger. Entre l'infestation et les premiers signes cliniques, il s'écoule environ une dizaine de jours.

En dehors de leur hôte que sont les abeilles, *Acarapis woodi* ne peut survivre que quelques heures.

PRÉLÈVEMENT ET DIAGNOSTIC

Compte tenu de la petite taille d'*Acarapis woodi*, son identification se fait au microscope après la dissection et l'observation des trachées réalisées sur une cinquantaine d'abeilles atteintes. La confirmation est obtenue par la mise en évidence des acariens dans la trachée.



© Arnaud Massy



© Arnaud Massy



© Arnaud Massy

TRAITEMENT

À ce jour, en France, bien que les acaricides habituellement employés contre la varroase soient efficaces contre l'acariose, il n'y a aucun médicament vétérinaire qui dispose d'une autorisation de mise en marché pour cet usage.

En conclusion, une fois de plus la plus grande vigilance doit être accordée lors des achats de colonies d'abeilles ainsi qu'au cours des visites au rucher, en appliquant une observation attentive du comportement des abeilles qui se trouvent sur et devant la planche d'envol. ●

PROGRAMME DU CONGRÈS EUROPÉEN DE L'APICULTURE

AGEN 1^{ER} AU 4 OCTOBRE 2026

JEUDI 1^{ER} OCTOBRE 2026
APRÈS-MIDI

SALLE AGORA

AMPHITHÉÂTRE

SALLE
CONNEXION

14H00 16H00	Santé de l'Abeille : lutte contre Varroa, Tropilaelaps, besoins en eau de la colonie	<i>Tropilaelaps : détection et prévention d'une menace émergente pour l'apiculture mondiale</i> Maggie Gill, Entomologiste et apicultrice
14H00 15H00	Apicité et ASE : Valorisation ce qui se fait avec les communes et partenaires ASE	Olivier GRIMA , Président de l'Agglomération d'AgenAbeille Sentinelle de l'Environnement : Urbasolar et Virtuo APICITE : communes Villeneuve (AC) et Boé
14H00 15H00	Les enjeux syndicaux avec différents représentants de l'apiculture	Christian Pons , Président de l'UNAF, Apiculteur dans l'Hérault Yves Delaunay , Vice-président de l'UNAF, Apiculteur professionnel en Corrèze
15H00 16H00	Résultats de l'Enquête Nationale de Mortalité Hivernale des colonies d'Abeilles (ENMHA) pour l'hiver 2025-2026	Carole Forfait , Épidémiologiste pour la plateforme ESA Laura Godard , Épidémiologiste pour la plateforme ESA
15H00 16H00	La marque GRF Gelée Royale Française. Un gage de qualité	Anais RILCY , Animatrice communication et qualité au GPGR
16H00 16H45	Conférence l'adaptation au changement climatique	Anne Lavalette , Ingénieur - chercheur en sciences du bois Emmanuel Ruffio, Ingénieur Chercheur en Thermique, Matériau, Électronique Anna Duplex-Marchal , Ingénieure Chercheure
16H15 17H15	Économie de la ressource en eau chez l'abeille mellifère	Pierre Le Bivic , Ingénieur d'études en Apidologie
16H30 18H30	Pesticides, abeilles, environnement	Bernard Fau , Avocat à la Cour Jean-Marc Bonmatin , Chercheur CNRS Philippe Grandcolas , Directeur scientifique adjoint du CNRS Noa Simon , BeeLife, Directeur scientifique et chef de projet chez BeeLife, Coordination européenne de l'apiculture Dr Michel Campano , Co-président de l'AML
16H45 17H45	Séance Ciné-Club- archive Apistoria. « La cité des abeilles »	Michel Laporte , Trésorier Apistoria, bénévole Coopérative des Producteurs de Miel du Puy-de-Dôme ; référent Frelon GDSA63 ; apiculteur dans le Puy-de-Dôme Christophe Perrier , Adhérent Apistoria ; Médecin urgentiste
17H30 18H30	Tenter de s'adapter à l'impact climatique en apiculture	<i>Les microplastiques, une bombe à retardement</i> Etienne Bruneau , Ingénieur agronome et licencié en administration d'entreprises, Vice-Président de Bee Life

**VENDREDI 2 OCTOBRE
MATIN**

SALLE AGORA

AMPHITHÉÂTRE

SALLE
CONNEXION

09H00 10H30	Table ronde marché du miel français et mondial et lutte contre l'adultération	Thomas Decombard , Président APIDIS Christian Pons , Président de l'UNAF, Apiculteur dans l'Hérault Norberto Luis Garcia , Universidad Nacional del Sur, Bahía Blanca. ARGENTINE, Président de la commission économique d'Apimondia Etienne Bruneau , Ancien directeur du CARI
09H00 10H15	Biologie de l'abeille : Les abeilles ont-elles la bosse des maths ?	Aurore Abaguès-Weber , Chercheuse en neurosciences cognitives et éthologue française
09H00 09H45	Des fleurs aux décisions : structurer l'action pour la biodiversité	Fabien Kouachi , Directeur des partenariats Observatoire Français d'Apidologie
10H00 10H45	Les différents modèles de ruches utilisés en Afrique, ruches type Kenyane tressées avec les pygmées Baka au Cameroun	Alain Chevalier , Président d'Apiflordev Florent Huard , Apiculteur professionnel Bio en ruches kenyanes dans les Hautes Pyrénées
10H30 11H30	La ruche basse consommation	Damien Merit , Abeille Héraultaise, Apiculteur éleveur à Castres
10H45 12H30	Table ronde l'apiculture et la Communauté européenne : nouvelle PAC, mesures de soutien à l'apiculture, réglementation	Noa Simon , BeeLife, Directeur scientifique et chef de projet chez BeeLife, Coordination européenne de l'apiculture Eric Sargiacomo , Député européen français membre du groupe des Socialistes & Démocrates au Parlement européen depuis 2024 Stanislas Jas Copa - Cogeca
11H00 11H45	La création de revenus apicoles pour les femmes libanaises, formation complète de 24 apicultrices	Francine Vanlerberghe , Pilote du projet, Apicultrice (AC) Paul Bonnaffé , Apiculteur professionnel dans le Vaucluse, spécialisé dans l'activité de pollinisation
11H45 12H45	Maîtrise des mortalités hivernales : méthodes et résultats	Gilles Grosmond , Docteur vétérinaire, auteur d'un livre et de nombreux articles sur les solutions alternatives en santé animale
12H00 12H45	Créer, valoriser et inspirer : une vie au service de la ruche	Anne-Virginie Schmidt , Entrepreneure, autrice et cofondatrice des Miels d'Anicet
12H45 13H30	Traitement Varroa en Suisse	Francis Saucy , Président Société Romande de l'Apiculture
13H00 13H45	Et si des bénévoles pouvaient bâtir un véritable centre dédié aux abeilles ?	Loïc Leray , président du CETA 44 et ancien vice-président de l'UNAF,
13H00 13H45	L'avancement des travaux de recherche sur la thèse sur la résistance comportementale du Varroa destructor face aux acaricides.	Théa MISSUD , Doctorante en éthologie, APINOV et Centre d'Études Biologiques de Chizé (CEBC-CNRS), La Rochelle Université.



CONGRÈS EUROPÉEN DE L'APICULTURE 2026

VENDREDI 2 OCTOBRE
APRÈS-MIDI

SALLE AGORA

AMPHITHÉÂTRE

SALLE
CONNEXION

14H00 16H15	Sélection élevage	Wendy Pfauwadel , Vice-Présidente ANERCEA et Apicultrice en Moselle Julie Laur , Ermanno De Chino , Apiculteur-éleveur en Sicile
14H00 15H00	Les innovations de Jacques Kemp	Jacques Kemp , Membre d'honneur du CA de l'UNAF, Apiculteur dans les Yvelines
14H00 14H45	L'utilisation des balances en apiculture	Christian Lubat , Président & cofondateur BeeGuard Paul Fert , apiculteur professionnel dans le Béarn, Président du Syndicat Apicole des Pyrénées-Atlantiques
15H00 15H45	L'apiculture solidaire et la protection forestière dans la région des plateaux au Togo	Jean-Pierre Vincent , Vice-Président d'APIFLORDEV
15H15 16H15	Lutter contre le varroa : résultats des suivis d'efficacité des médicaments de lutte contre le varroa	Florentine Giraud , Vétérinaire chargée de projet à la FNOSAD-LSA et rédactrice à La Santé de l'Abeille Mickaël Throude , Chercheur en biologie moléculaire
16H30 18H00	Apithérapie en partenariat avec l'AFA	Pr Mesbah Lahouel <i>Quand les abeilles inspirent la science, la propolis un enjeu pour demain</i> Florent Rouvier , Ingénieur recherche à l'Observatoire Français d'Apidologie // Doctorat au sein du Laboratoire Membranes et Cibles thérapeutiques, UMR-MD1
16H30 17H30	La nutrition : premier rempart sanitaire de la colonie	Abderrahim Hammaïdi (AC), Responsable technique chez Vétéo-pharma, Docteur Vétérinaire diplômé en Apiculture et Pathologies Apicoles (DIE)
16H00 16H45	Conférence e-facturing	Jean-Marc Romilly , Expert-comptable & Commissaire aux comptes
16H45 17H30	Conférence « Quand les apiculteurs bâtissaient pour leurs abeilles »	Bernadette Laporte , Présidente Apistoria ; apicultrice dans le Puy-de-Dôme Nataly Perrier , co-présidente Apistoria ; administratrice Coopérative des Producteurs de Miel du Puy-de-Dôme ; apicultrice dans le Puy-de-Dôme
17H45 18H30	Conscience de l'abeille, peur de l'abeille	Catherine MACRI , Docteur en Neuroéthologie, IBPS-NeuroSU (Sorbonne) & CBI-CRCA (Toulouse)
17H45 18H30	Agroforesterie : une agriculture dans les règles de l'arbre, pour produire plus... Et polliniser les territoires	Fabien Balaguer , Directeur exécutif Association Française d'Agroforesterie



SAMEDI 3 OCTOBRE 2026
MATIN

SALLE AGORA

AMPHITHÉÂTRE

SALLE
CONNEXION

09H00 10H30	Table ronde pollinisation	Anamso (AC) Paul Bonnaffé, Apiculteur professionnel dans le Vaucluse, spécialisé dans l'activité de pollinisation Fani Hatjina, Honey Bee Health Expert Research Director of Institute of Animal Science- ELGO 'DIMITRA' Chair of APIMONDIA Scientific Commission of Bee Health Chair of Board of International Bee Research Association (IBRA) Fabrice Requier, Directeur de recherches IRD à UMR Évolution, Génomes, Comportement et Écologie (Université Paris-Saclay, CNRS, IRD), Bertrand Schatz (AC), Directeur de recherche au CNRS, CID 52
09H00 10H15	Les moyens de lutte contre le frelon asiatique	Frédérique RIPET, Apicultrice passionnée, fondatrice de API & BEE Jacques KEMP, Membre d'honneur du CA de l'UNAF, Apiculteur dans les Yvelines Xavier DUMONT, Apiculteur en Haute-Garonne (AC) Eric Montentoux ou Philippe Grégoire GDSA (Modérateur) (AC)
09H00 10H00	Alimentation de l'abeille et substituts de pollen	Gilles Grosmond , Docteur vétérinaire, auteur d'un livre et de nombreux articles sur les solutions alternatives en santé animale.
10H00 10H45	Les abreuvoirs au rucher : L'eau en apiculture : entre besoin essentiel et astuces pratiques	Paul Fert , apiculteur professionnel dans le Béarn, Président du Syndicat Apicole des Pyrénées-Atlantiques
10H30 11H15	L'abeille noire	Roderick Wheatley, Trésorier de l'UNAF Sélectionneur et éleveur d'abeilles noires dans le Pays d'Auge, Calvados Daniel Viel, Apiculteur Mathilde Raimond Cagnato, Présidente de la FedCAN, déléguée du Conservatoire des Races d'Aquitaine Gabriele Soland, Spécialiste de la diversité génétique de l'abeille domestique (AC)
10H45 12H30	Table ronde lutte contre le Frelon asiatique	Fabrice Requier, Directeur de recherches IRD Xesus Feas, chercheur et vétérinaire espagnol, organisation AVESPA Jacques Kemp, Membre d'honneur CA UNAF et Apiculteur dans les Yvelines Francois DELAQUAIZE, Ministère de la transition écologique Michel Masset, Sénateur Christian Pons, Président de l'UNAF, Apiculteur dans l'Hérault Gérard Bernheim, Président du GDSA77, le Groupe de défense sanitaire apicole de Seine-et-Marne
11H00 11H45	Cuisiner au rythme des abeilles : quand le miel inspire la cuisine	Anne-Virginie Schmidt , autrice, conférencier et cofondatrice des Miels d'Anicet.
11H30 12H30	Interrelations entre les abeilles mellifères et sauvages : leur dépendance vis-à-vis des ressources alimentaires »	Fani Hatjina , Research Director Director of Institute of Animal Science
12H00 12H45	Apiculteurs & transformateurs : révéler ensemble toute la richesse de la propolis	Apiculteurs & transformateurs : révéler ensemble toute la richesse de la propolis Simon Bernard, Président Directeur Général APIMAB



CONGRÈS EUROPÉEN DE L'APICULTURE AGEN 1^{ER} AU 4 OCTOBRE 2026

**SAMEDI 3 OCTOBRE
APRÈS-MIDI**

SALLE AGORA

AMPHITHÉÂTRE

SALLE
CONNEXION

13H00 13H45	L'Apiculture Douce : un modèle économique et éthique pour demain	Catherine Flurin
14H00 15H45	Tenter de s'adapter à l'impact climatique en apiculture	Fani Hatjina , Research Director, Director of Institute of Animal Science L'apiculture en zone aride : Zahira Nedjraoui Anne Lavalette , Ingénieur - chercheur en sciences du bois Emmanuel Ruffio , Ingénieur Chercheur en Thermique, Matériau, Électronique Anna Dupleix-Marchal , Ingénieure Chercheure
14H00- 15H00	L'apiculture en Outre-mer, au Sénégal : À la découverte des miels de La Réunion : origine, qualité et vertus naturelles.	Jimmy Chane-Ming , Chimiste analytique
15H15 15H45	Les miels en Afrique du Sud	Natasha Lyons , Apicultrice
15H45 16H00	Présentation du Congrès Apimondia de Dubaï et l'apiculture en zone aride :	Zahira Nedjraoui
16H00 16H45	Sauvegarde des abeilles locales Sahariensis et Intermissa	Nabila Kabli , Chercheur en apidologie à l'INRA Algérie
16H15 17H15	Air des ruches	Lilian Ceballos (AC), Pharmacologue, chercheur et auteur. Patrice Percie du Sert , Chef d'entreprise, chercheur, apiculteur, enseignant Caroline Granziera , Administratrice UNAF Apicultrice, naturopathe
17H00 17H45	Rupture de couvain. Méthode, retours d'expérience, ateliers	Lutter contre le varroa avec une rupture de couvain en été Louis Pister (apiculteur professionnel retraité et président de la FNOSAD-LSA)
17H30- 18H30	Apiculture Transhumante et apiculture sédentaire	Thierry FEDON , Apiculteur dans le Limousin (AC) François Peyrac (AC), Apiculteur Aveyron membre des Compagnons du Miel (AC)
18H00 18H45	Protège ton abeille	Thérèse Moinnet , Présidente de l'Association Défi pour l'Environnement - Lions de France ●



LA RUCHE, MAGASIN D'ALIMENTATION FIN DU XIX^E SIÈCLE – DÉBUT DU XX^E SIÈCLE

En apiculture, tout le monde sait ce qu'est une ruche, habitat dans lequel plusieurs milliers d'abeilles s'activent. Dans un sens figuratif, la ruche est un lieu où s'affairent un grand nombre de personnes (définition retenue dans le dictionnaire de l'Académie française).

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les magasins d'alimentation étaient tenus par des petits commerçants établis à leur compte. Ils vendaient chers car leurs approvisionnements étaient en petite quantité et leurs frais généraux étaient importants.

Cela a donné des idées à des hommes et à des femmes entrepreneurs en créant un nouveau système de vente, de mettre à la disposition de leur clientèle des produits à prix réduits : des sociétés à succursales multiples. Ces sociétés peuvent prendre la forme de sociétés capitalistiques ou bien de sociétés coopératives de consommation.

Implantés en ville et en milieu rural dans la France entière, ces magasins vont fournir des produits alimentaires et des biens pour la vie quotidienne aux différents habitants qui ne possédaient pas les moyens de locomotion d'aujourd'hui. Ils vont participer au grand chamboulement de la grande distribution en France à compter des années 1970.

Dès la fin du XIX^e siècle, certaines de ces sociétés à succursales multiples vont prendre le nom « **La Ruche** » avec ou non une dénomination supplémentaire. Grâce aux anciennes cartes postales, il est possible de redécouvrir ces succursales.

Ainsi Reims est considérée, par les historiens, comme le berceau du succursalisme, nous commencerons notre tour de France des ruches, magasin d'alimentation par « **La Ruche troyenne** ».

Au cours des années 1930, on dénombre 300 succursales, au moins dans l'Aube, la Côte d'Or, la Haute-Marne et l'Yonne (*). En 1908 à Troyes (20, rue Coulommière), des entrepôts sont construits avec des ruches et des abeilles comme décorations murales.



En 1891, « La Ruche troyenne » est créée sous la forme d'une société coopérative de consommation qui est transformée en société anonyme d'approvisionnement « **La Ruche moderne** » avec 100 succursales.



© Région Grand Est – Inventaire général / Sébastien Lailler.

Pour ses réclames, l'entreprise utilise Malissette, l'abeille dessinée en 1929 par Raoul Vion.

En 1967, l'entreprise fusionne avec les établissements rémois GOULET-TURPIN et L'économie moderne de Suippes. En 1979, l'ensemble du parc des magasins est acheté par Promodès et Euromarché et en 1982, l'ensemble des enseignes disparaissent.

Plus au nord, nous avons « **La Ruche picarde** » ou seulement « La Ruche » qui est créée en 1895 à Amiens sous le nom de son fondateur (Camille Dian). C'est seulement en 1904 que les établissements prennent le nom « La Ruche picarde » (48 succursales).



© Archives départementales de l'Aube



En 1940, ces comptoirs d'alimentation à prix réduits sont au nombre de 838 (dont 123 à Amiens). La publicité de 1965 montre son rayonnement avec 550 succursales.

Ces dernières ne sont plus que 92 en 1985. Mais entre temps, le 27 mai 1970, l'enseigne fut à l'initiative de l'ouverture du premier hypermarché de la Somme (Dury) avec un magasin DELTA.



L'une des particularités de « La Ruche picarde » est d'avoir distribué des produits en son nom propre mais aussi sous la marque Cēda.

En 1979, « La Ruche picarde » est rachetée par les établissements tourangeaux, les Docks de France (Les Docks de France prennent le contrôle de « La Ruche picarde », *Le Monde* du 29 décembre 1979) qui sont ensuite rachetés en 1996 par Gérard Mulliez (Auchan) dans le cadre d'une OPA.



En descendant dans le Centre de la France, nous avons « **La Ruche vierzonnaise** », sous forme d'une coopérative de consommation en mars 1893, par des familles, en vue de lutter contre la vie chère. On compte au total 25 magasins de Reuilly à Romorantin en passant par Salbris et Graçay, dont 12 à Vierzon. En 1968, en plus des biens de consommation courante, la Ruche ouvre une librairie coopérative et elle s'installe dans un entrepôt tout neuf.

De 1930 à 1935, elle publie « La Ruche vierzonnaise », organe des coopérateurs et consommateurs de toute la région vierzonnaise. C'est une institution dans cette ville ouvrière.

Toutefois, à compter de 1970, les sociétaires désertent car les modes de consommation changent. Pour surmonter la concurrence, La Ruche s'intègre au sein de la Coopérative de Saintes en 1971. Les épiceries « Ruche vierzonnaise » deviennent « **COOP** » et en 1973 s'ouvre la première grande surface vierzonnaise, Rond-Point-Coop. Les timbres à coller ont été remplacés par des cartes de fidélité.

Vierzon, semble-t-il, se désespère que l'esprit coopératif disparaisse du paysage du commerce alimentaire. En 2014, trois épiceries COOP à Vierzon-Villages, Massay et Foëcy disparaissent et l'Hyper U de Vierzon, ancienne propriété de Coop Atlantique (ex-coopérative de Saintes), a été vendu.



Plus au Sud, nous sommes sur le territoire de « **La Ruche méridionale** » dont la zone de développement a été les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées (*) à partir de son entrepôt installé à Agen. Cette entreprise familiale fut créée en 1905 et elle est devenue rapidement un acteur majeur de la grande distribution au niveau régional : 34 boutiques (1908), 157 magasins de proximité (1914) et 13 hypermarchés, 13 supermarchés, 147 magasins de proximité et 11 cafétérias (1988).

Comme d'autres, l'entreprise pratiquait les timbres à coller pour fidéliser la clientèle.

À la suite d'une OPA jugée inamicale par le groupe familial de la part du groupe Rallye (Les rayons de la Ruche, *Le Monde* du 21 janvier 1989), l'entreprise est achetée en mars 1989 pour 1,575 milliard de francs par la Compagnie française de l'Afrique occidentale (CFAO). La CFAO apporte alors au groupe agenais ses activités de distribution situées dans le sud-est, Sodim. L'année suivante, l'ensemble est vendu au groupe Casino pour 3 milliards de francs. En 1997, l'enseigne a complètement disparu.



Sur la région Languedoc-Roussillon, nous avons « **La Ruche du Midi** », entreprise créée par Armand Jacques (1864-1920) à partir de Béziers, où se trouve l'entrepôt.

(*) au regard de mes recherches d'anciennes cartes postales

Dans le bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, l'auteur d'une biographie sur ce personnage le surnomme "le Napoléon de l'épicerie". Sur l'une des cartes postales, la société anonyme d'alimentation disposait de 300 succursales.

Pour son développement, l'entreprise établissait des documents publicitaires.

Les documents ci-dessous présentent une belle ruche en paille avec des abeilles qui voltigent autour.

L'entreprise vendait ses propres produits.

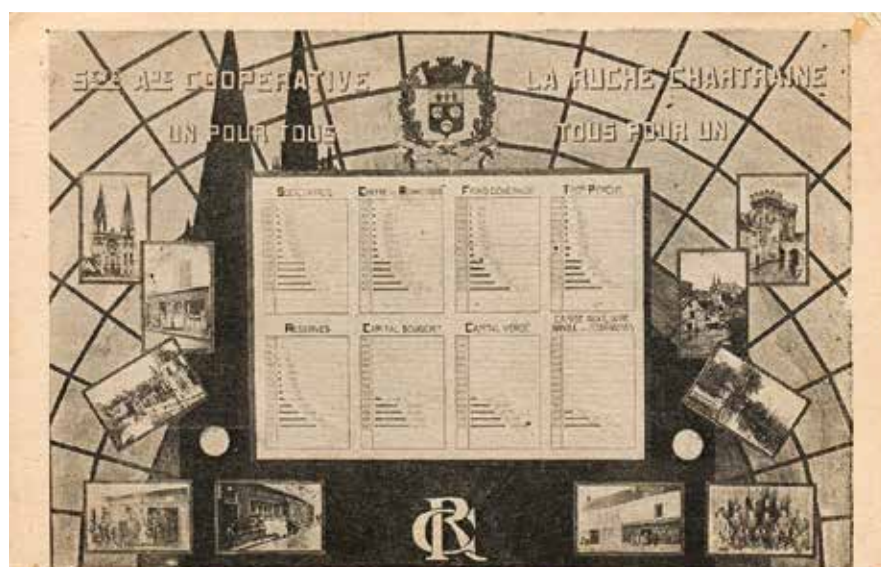


Il y a eu d'autres ruches, sociétés de coopératives d'alimentation.



La première est sûrement « **La Ruche stéphanoise** » (1866-1914), mais disparue à la veille de la Première Guerre mondiale, faute de dynamisme de la part des coopérateurs. Mais elle fut la référence de nombreuses coopératives du centre de la France : notamment « **La Ruche vierzonnaise** », déjà citée, mais également « **La Ruche montluçonnaise** » et la société autonome coopérative « **La Ruche chartraine** » qui a été créée en 1904 et qui a fusionné avec l'Union des Coopérateurs (UDC) de Paris. En 1920, « **La Ruche cavallonnaise** » est créée. Compte-tenu de son extension territoriale, elle est amenée à prendre le nom d'Union des coopérateurs (UDC) de Provence.

« **La Ruche lorraine** », qui est créée en 1919, fusionne avec l'Union des coopérateurs (UDC) de Lorraine.



« La Ruche chartraine »

« **La Ruche nazairienne** » (Saint-Nazaire en Loire-Atlantique), dès sa création en 1890, proposait des produits alimentaires à prix réduits à plus de 700 familles et, en 1945, à 8 000 familles. En 1953, elle fusionna avec une autre coopérative de consommation, L'Union, et une nouvelle enseigne COOP est apparue à Saint-Nazaire.

Dans des communes de taille modeste, des coopératives de consommation sont constituées pour mettre à disposition des produits alimentaires à prix réduits, comme « **La Ruche** » à Roumazières-Loubert (Charente), Saint-Claude et Septmoncel (Ain), Ferrals-des-Corbières (Aude) (Épicerie ouvrière), Oullins (Rhône), ...



*Pas de timbres pour fidélisation
mais des pièces*

Aujourd'hui, les anciennes enseignes « La Ruche » ont disparu du paysage de la distribution en France, compte-tenu des changements des habitudes de consommation. Les hypermarchés auraient facilement porté dignement le nom de ruche du fait des va-et-vient des camions pour les approvisionner, des salariés pour ranger les rayons et des consommateurs pour s'approvisionner en produits alimentaires et biens de la vie quotidienne.



Mais une nouvelle enseigne commence à apparaître en France pour répondre à de nouvelles habitudes de consommation de nos concitoyens : « **La Ruche qui dit oui** », qui est un réseau de communautés d'achat direct aux producteurs locaux. Le mot est vraiment magique ! Nous revenons plus de cent ans en arrière. Mais cette fois-ci, l'idée est une structure mettant à disposition des consommateurs, des produits de qualité, tout en permettant aux producteurs locaux d'être mieux rémunérés. ●



RUCHE nom féminin

XIII^e siècle, au sens 1 ; XIX^e siècle, au sens 2. Issu du gaulois *rusca*, « écorce », puis « ruche », car les premières ruches que l'homme construisait étaient faites d'écorce, pour le sens 1 ; par analogie de forme avec les gaufres de cire où les abeilles déposent le miel, pour le sens 2.

1. Abri, naturel ou construit par l'homme, dans lequel une colonie d'abeilles produit le miel, la cire et la gelée royale. *Une ruche dans le creux d'un tronc. Ruche d'osier, de bois. L'intérieur d'une ruche moderne contient des cadres mobiles verticaux qui portent les rayons de miel. Châtrer, enfumer une ruche, voir **Châtrer**, **Enfumer**. Le pillage d'une ruche, son invasion par des abeilles étrangères ou par d'autres insectes qui viennent s'emparer du miel.*

- Par métonymie. La colonie d'abeilles qui vit dans cet abri (en ce sens, on dit aussi *Ruchée*). *Une ruche bourdonnante. La reine, les ouvrières de la ruche. Une ruche orpheline, dont on a ôté la reine pour accroître la production de gelée royale.*

- Fig. Lieu où s'affairent un grand nombre de personnes. *Cette ville, cette usine est une immense ruche.*

2. Par analogie. COUTURE. Bande d'étoffe plissée ou froncée, cousue sur un seul côté à une partie d'un vêtement et servant d'ornement. *Garnir un col d'une ruche de dentelle. Une manche plissée en ruche. (On dit aussi **Ruché**.)*

© Académie française, 2024



APIFLORDEV EN MISSION EN ARMÉNIE : RENFORCER LA SANTÉ DES ABEILLES



À l'initiative de la fédération ACBA, en lien avec Apiflordev — coopération engagée à l'initiative de Raffi Hekimyan du Fonds Arménien de France — et avec l'appui de Bruno Charrier, membre du Conseil d'administration d'ACBA, une mission technique s'est déroulée en Arménie autour d'un enjeu central : **la prophylaxie apicole**.

Cette mission a notamment été rendue possible grâce à la mise en relation avec Arthur-Harutyun Poghossian, General Manager de la fédération ACBA en Arménie, qui joue un rôle central dans la modernisation et la résilience de l'agriculture arménienne, en lien étroit avec ACBA Bank.

Dans un contexte marqué par des pertes de colonies et par l'absence de structures sanitaires équivalentes aux GDSA français, cette mission visait à partager les bonnes pratiques, confronter les approches et accompagner la montée en compétence des apiculteurs locaux.

La fédération ACBA, dont la banque du même nom célèbre ses 30 ans, s'impose comme un acteur structurant en soutenant des actions de formation et en développant des coopérations internationales, tout particulièrement avec la France.

INNOVATION ET PREMIÈRES OBSERVATIONS

La mission a débuté à Erevan par la visite d'un incubateur d'entreprises illustrant le dynamisme du secteur agritech arménien. Ce premier temps d'échange a permis de découvrir un environnement en pleine évolution, où innovation technologique et agriculture se rencontrent.

Parmi les innovations marquantes, la solution « BeeSync » propose une approche basée sur l'intelligence artificielle. Installé à l'entrée de la ruche, le dispositif permet la capture d'images à haute fréquence, leur analyse automatisée et le suivi des paramètres environnementaux.

Il permet notamment de détecter, entre autres, le *Varroa destructor*, le virus des ailes déformées (DWV), la nosémose.

L'outil assure également un suivi du poids des ruches et génère des alertes en cas d'anomalie, par exemple sur la reine via des variations de vibration. Développée pour les apiculteurs, cette technologie ouvre la voie à une apiculture plus préventive et pilotée par la donnée.



Système « BeeSync »

TERRAIN ET STRUCTURATION DE LA FILIÈRE

La mission s'est poursuivie dans la région de Vayots Dzor, territoire rural de montagne propice à l'apiculture et à la viticulture, avec son cépage renommé, l'Areni noir (Areni), cépage emblématique de la région. L'agriculture locale repose sur la viticulture, l'arboriculture, l'élevage et une apiculture en développement.

La visite d'un vaste verger a permis d'observer près de 600 ruches exploitées avec les membres de la Forge des abeilles.

L'emplacement sécurisé est mis gracieusement à disposition des apiculteurs pour la période hivernale.

En contre-partie, ces derniers laissent leurs ruches le temps de la pollinisation des fruitiers, puis transhumées vers d'autres zones pour la poursuite de la saison apicole.

Ce fonctionnement repose sur un partenariat gagnant-gagnant entre arboriculteurs et apiculteurs. Toutefois, les colonies restent exposées à des traitements phytosanitaires réalisés sur des parcelles proches, souvent sans information préalable.

Malgré ce contexte, les colonies mises en hivernage présentent un état sanitaire globalement satisfaisant, témoignant du sérieux des pratiques mises en œuvre. Différents tests varroa réalisés ont par ailleurs mis en évidence une absence de parasitisme significatif.

La Forge des abeilles est un acteur structurant porté par la vision de Tigran Sedrakyan. Sous son impulsion, le centre se distingue par une conviction forte : la structuration durable de la filière repose avant tout sur la coopération entre apiculteurs, le partage des savoirs et la construction d'une dynamique collective.

Sa vision associe étroitement terrain, formation et approche scientifique, avec une volonté constante de rapprocher les acteurs du secteur. Son centre scientifique, éducatif et opérationnel constitue l'une des principales plateformes apicoles du pays, intégrant formation, accompagnement technique et appui à la structuration de la filière.

Elle propose un parcours complet : formation « Apiculture A-Z » pour débutants et professionnels, programme « Jeune apiculteur », actions pédagogiques dans les établissements scolaires. Les apiculteurs formés rejoignent une communauté active, parfois structurée autour d'une « Académie d'Apiculture », favorisant les échanges et les projets collectifs.

Le centre organise chaque année un forum apicole national autour du 20 mai, ainsi que les « Journées sucrées à Erevan », qui valorisent les produits apicoles auprès du grand public.

Depuis 2022, un service d'inspection apicole assure les diagnostics sanitaires, les visites de ruchers, les conseils et des traitements. Le centre intervient également dans la production, l'élevage de reines et la structuration des circuits de commercialisation.

La plateforme beekeeping.am permet l'accès à des conseils, du matériel et des ressources techniques. Des réunions en ligne trimestrielles complètent ce dispositif d'échange entre apiculteurs.

Un centre logistique situé à Margahovit (région de Lori) soutient les activités de terrain et la coordination des projets.





CONSTATS ET PERSPECTIVES

Nous avons ensuite été chaleureusement accueillis dans trois exploitations apicoles avec l'hospitalité arménienne particulièrement marquée durant notre séjour.

Deux d'entre elles, gérées par des apiculteurs expérimentés, laissaient apparaître certaines fragilités dans les pratiques de traitement, notamment le recours à des interventions multiples et répétées après la récolte. La troisième exploitation, conduite par une apicultrice également expérimentée, semblait en revanche fortement fragilisée, confrontée à une mortalité importante de ses colonies, très probablement liée à une pression élevée du *Varroa*.

L'Arménie compte environ 10 000 apiculteurs, 190 000 colonies, 2 500 tonnes de miel produites par an, un rendement moyen de 8 à 9 kg par ruche.

Certaines régions connaissent une progression rapide, comme la communauté d'Yeghegis. Les miels de montagne sont particulièrement réputés pour leur richesse aromatique.

La pression sanitaire est forte et le *Varroa destructor* constitue la principale menace.

Plusieurs dangers présents en Europe sont absents du territoire arménien : pas de *Tropilaelaps* (présent en Russie, Iran et Géorgie), pas de *Aethina tumida*, pas de *Vespa velutina*. Seul *Vespa orientalis* est présent, sans impact significatif à ce stade.

L'Arménie est historiquement le territoire de l'abeille caucasienne (*Apis mellifera caucasica*), bien adaptée aux conditions locales. Cependant, les observations de terrain montrent une évolution sous l'effet des importations et des croisements : cette abeille apparaît aujourd'hui fortement hybridée.

Il serait peut-être judicieux d'engager à terme un travail structuré de diagnostic : caractérisation morphologique et génétique, évaluation du niveau d'hybridation, analyse de l'adaptation aux conditions locales. Avec un double objectif : mieux connaître l'état actuel des populations et retrouver, préserver et valoriser une abeille endémique arménienne, aujourd'hui partiellement diluée.



DES PRATIQUES SANITAIRES À AMÉLIORER

Lors d'une précédente visite de ruchers en octobre dernier et lors des échanges et visites de cette année, il a été mis en évidence :

- des traitements parfois excessifs, de trop nombreux médicaments...
- un manque de suivi de l'infestation, une utilisation de produits sans stratégie globale.

Ces pratiques contrastent avec les approches plus raisonnées développées en France sous l'impulsion des GDSA.

Une session d'information et de formation s'est tenue les trois jours suivants au centre Green Lane à Erevan, dirigé par Nune Sarukhanyan, qui a accueilli les participants dans un cadre propice aux échanges techniques et au partage d'expériences. Cette formation a réuni 28 apiculteurs.



Les échanges ont porté sur les risques sanitaires, les moyens à mettre en œuvre pour les limiter au maximum. L'accent a été mis sur la nécessité de : raisonner les traitements, respecter les cycles biologiques, intervenir aux périodes les plus pertinentes.



À l'issue de cette semaine, Arthur-Harutyun Poghossian, General Manager de la fédération ACBA, nous a fait part de sa volonté de renforcer le partenariat avec Apiflordev autour de plusieurs axes stratégiques.

Cette coopération pourrait notamment se structurer autour de :

- la qualité et le conditionnement du miel,
- le développement du cheptel,
- et, ultérieurement, le diagnostic et la préservation des populations d'abeilles locales, en particulier les lignées autochtones.

Ces orientations s'inscrivent dans une dynamique commune visant à renforcer la filière apicole arménienne et à lui apporter une valeur ajoutée.



Au delà des aspects techniques, cette mission a été marquée par la qualité de l'accueil des partenaires arméniens, alliant professionnalisme, convivialité et richesse culturelle, ainsi que par le soutien linguistique de Nune Hovhannisyan, qui a mis tout son cœur à assurer une traduction particulièrement complexe. Qu'elle en soit ici remerciée. ●





HAPPY PARENTHÈSE

Avec la permission des personnes concernées, je ne résiste pas au plaisir de vous faire partager une expérience que nous ne sommes pas près d'oublier. Dans le cadre des animations relatives à l'initiation à l'apiculture pour la campagne 2026 organisées par le syndicat de l'arrondissement de Reims, nous accueillons chaque année notre groupe de stagiaires à notre domicile pour effectuer la journée de pratique au rucher.

Dès le début de la session, Anne m'avait fait part de la raison de ses difficultés à être présente strictement à l'heure, voire à une journée du programme.

En fait, Anne est maman de quatre enfants. Elle m'a expliqué que ses deux derniers, garçons, étaient handicapés de naissance et nécessitaient des soins quotidiens. Par sa participation à cette formation d'initiation en apiculture, elle avait l'espoir de pouvoir installer quelques ruches dans son jardin et de mener un petit rucher familial en harmonie avec le rythme de vie imposé à la famille.

Devant son inquiétude de laisser son mari seul avec les enfants une journée entière, avec Dominique nous avons pris l'initiative d'inviter toute sa famille à se joindre à notre groupe pour plus de confort de l'esprit.



Avec un petit coup de main, un peu d'organisation et d'imagination pour équiper toute la famille, voilà le résultat en photo, en habits de "cosmonautes" avec un message de remerciements des parents et enfants : « *Tout le monde a adoré* ». Que d'émotion ! Les orbites n'étaient pas assez grandes pour écarquiller les yeux !!! Les questions ont fusé : « *C'est quoi une reine ? Comment on la reconnaît ? Où est le roi ? Quand pourrions-nous recommencer ? Maman on pourra aller avec toi sur les ruches à la maison ?* »



En plus du plaisir d'avoir permis à la famille de profiter d'une brève évasion de son quotidien dont le souvenir restera inoubliable pour nous tous. Je remercie les stagiaires présents ce jour-là pour l'accueil qu'ils ont réservé à ces « stagiaires d'un jour ». ●



L'AUBÉPINE, DES FLEURS ET DES ÉPINES

L'aubépine est de tous nos paysages. Nos lointains ancêtres l'ont largement aidée dans sa migration dans les paysages post-glaciations, et ils avaient de bonnes raisons de le faire : l'arbuste épineux est respecté par le bétail et fait de très efficaces clôtures ; il est généreux en petits fruits qui séchent facilement et faisaient une "farine" alimentaire, et enfin ses fleurs sont médicinales, considérées pour régénérer le système cardio-vasculaire... C'était un arbuste compagnon complet, qui se raréfie maintenant, tout comme les haies et lisières où il prospérait. Ne l'oublions pas dans nos aménagements, son apport mellifère est indéniable.

PLUS COSTAUD, TU MEURS...

L'aubépine, *Crataegus monogyna*, appelée aussi épine blanche, se repère facilement au printemps, tant sa généreuse floraison blanche la fait ressortir dans les masses végétales vert tendre du printemps.

L'arbuste (2 à 8 m) est dense, avec de jolies feuilles profondément lobées (3 à 7 lobes dentés), des épines courtes et solides, une fructification en petites billes rouges, les cenelles, qui ont servi d'aliments depuis la Préhistoire et qui font l'objet d'études pour leur potentiel en additif nutritionnel et médicinal (voir note 1).

Ses fleurs attirent quantité d'insectes et ses fruits sont une aubaine pour les oiseaux qui participent à sa diffusion.



© Frank Alétru

Son bois dur et dense, résistant aux frottements, servait pour fabriquer des pièces d'engrenage, des robinets de tonneau, des manches d'outils, des cannes de marche, ... et ses épines pouvaient servir de clous.

Toutes ces utilités en faisaient une championne des haies, indispensable dans l'économie autarcique d'antan. Certaines haies en pays d'élevage en étaient, et sont encore, quasi exclusivement plantées ; là, avec ses épines, elle reste un des rares arbustes à résister aux dents du bétail et permet la production d'un miel monofloral.

L'aubépine pousse quasiment partout, seulement rebutée par les sols détrempés et par l'ombre épaisse. Elle se reproduit facilement de graines ou de bouture, et se recèpe, repoussant même de la souche après les feux et les coupes drastiques. On estime sa longévité à plus de 400 ans.





UNE FLORAISON MELLIFÈRE

La floraison est spectaculaire et, en situation ensoleillée, l'arbuste se couvre de blanc, ouvrant en mai les floraisons blanches qui vont jusqu'à l'acacia et au sureau.

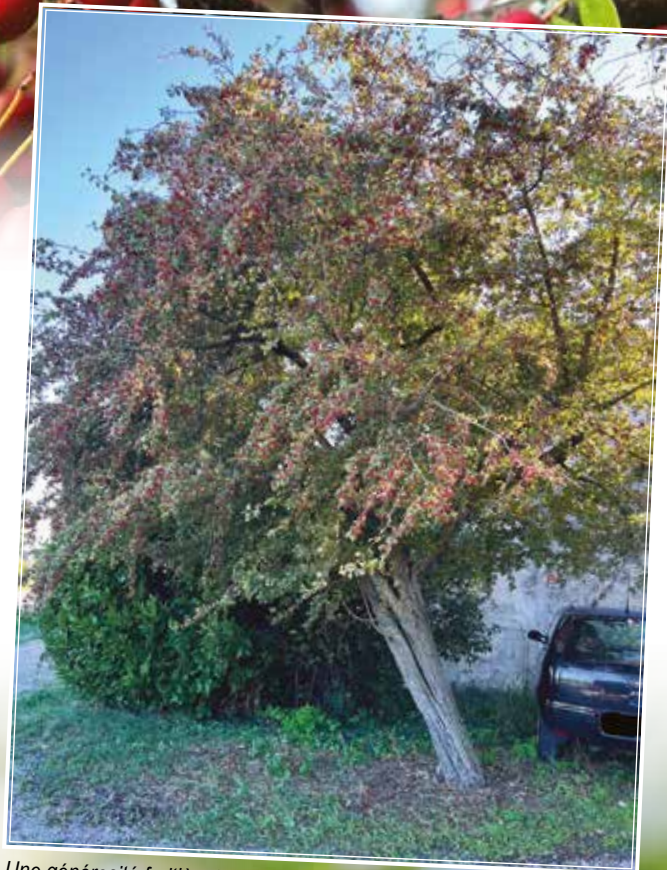


Une floraison qui attire de nombreux mangeurs de pollen © Yves Darricau

Les fleurs sont très attractives ; une attraction liée à la masse florale offerte, à une odeur plutôt désagréable (le nectar contient du triméthylamine, rappelant la protéine de poisson plus trop frais) mais plaisante pour quantité d'insectes, et par une offre généreuse en nectar et pollen. Dans les guides de plantes mellifères, il est bien noté, deux étoiles sur trois, tant en nectar qu'en pollen.

La production de nectar est estimée à 50 kg par hectare, de quoi faire du miel monofloral en bocages et terroirs d'élevage traditionnel, là où l'arbuste abonde encore : un miel jaune clair à ambré, qui est apprécié et dont la production dépend des aléas climatiques printaniers. Ce serait d'ailleurs le meilleur miel anglais, hélas en voie de raréfaction, tout comme les haies des pays bocagers.

La production de pollen est très importante, idéalement en phase avec le pic de croissance des colonies. Il est de couleur gris vert. Des études signalent sa richesse en composants biochimiques...



Une générosité fruitière indéniable © Yves Darricau



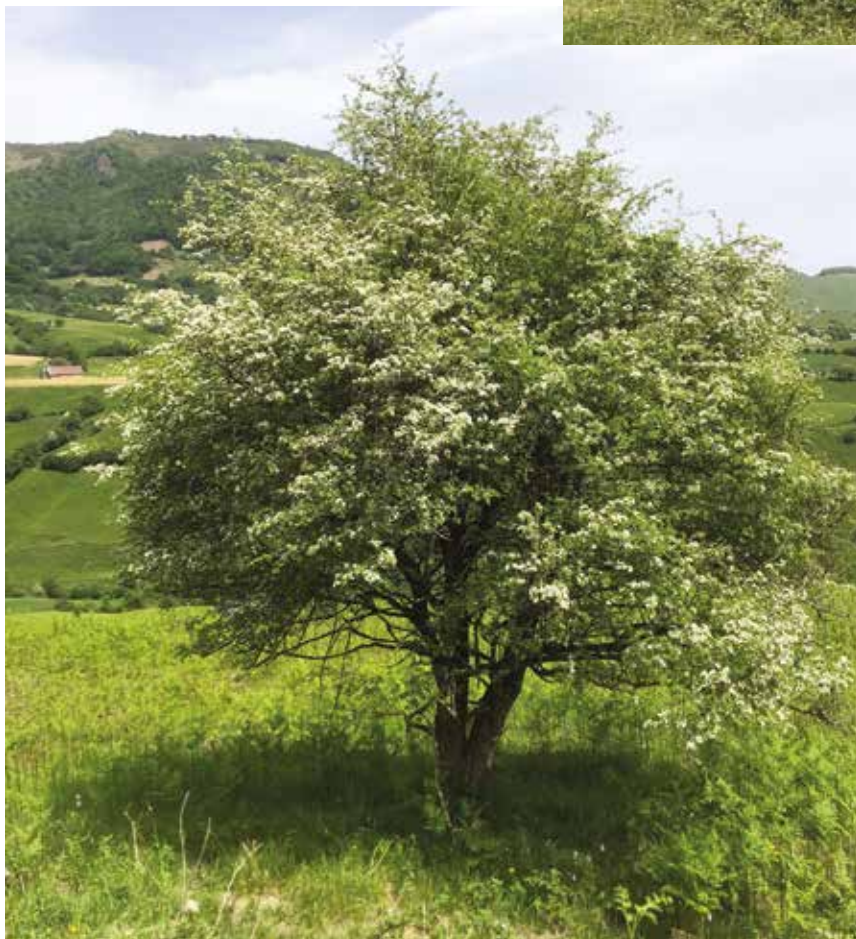
© Yves Darricau



Grande diversité des mangeurs de pollen d'aubépine
© Yves Darricau



L'Aubépine, tache blanche dans les pâturages
du Cirque de Lescun, en Béarn © Yves Darricau



Aubépine en pâturage © Yves Darricau



Abeille et pollen : les étamines attirantes à pollen frais sont
de couleur rose © Yves Darricau

DIVERSITÉ DES AUBÉPINES

Chez nous, c'est l'aubépine monogyne qui est majoritaire ; sa fleur ne possède qu'un style et un ovaire qui ne donnera qu'un noyau par fruit. Elle est accompagnée de l'aubépine épineuse (*Crataegus laevigata*) qui s'en distingue par ses deux styles et deux noyaux par fruit, et par des feuilles peu ou pas découpées. Ces deux très proches s'hybrident.

L'azérolier, plus rare et introduit par les Romains dans le sud méditerranéen, est un arbuste fruitier oublié : il offre des fruits plus gros, rouges ou jaunes, au bon goût de pomme (sans le croquant). Nommé "pommette" dans le Midi, il mériterait de sortir de son oubli ne serait-ce que pour sa forte adaptation au chaud et au très sec. Un arbuste du futur pour nos paysages, qui est originaire des Balkans et de l'Asie Mineure où existent des sélections fruitières à beaux fruits, hélas introuvables ici (voir les travaux d'un amateur éclairé, note 2).

Deux autres aubépines fruitières méritent d'être citées :

- La mexicaine, *Crataegus mexicana*, dite Manzanilla, rustique (-12 °C), issue des hautes terres tempérées (et froides) à fruits de bon calibre, parfumés, et offerts rituellement lors des fêtes des Morts de la Toussaint.
- La chinoise, *Crataegus pinnatifida*, encore plus résistante au froid, à gros fruits (cultivar C.P var Major) est très présente sur les étals en hiver (Chine, Corée et Russie orientale) et fait partie de la riche pharmacopée chinoise pour son effet bénéfique au système cardio-vasculaire. Le pollen de cette aubépine y est aussi commercialisé avec des allégations Santé.

Toutes ces aubépines sont mellifères et justifient leur place devant les ruchers.

Crataegus pinnatifida

ÉPILOGUE

La modeste aubépine disparaît de nos paysages, tout comme nos haies et autres espaces autrefois laissés en état semi-naturel (bords de routes, bosquets, pâtures) et maintenant soumis aux labours ou aux nettoyages intempestifs à l'épaveuse. Nous y perdons une alliée mellifère face au rude climat qui s'installe. Reconsidérons-la comme une compagne des premiers temps, lorsque nos ancêtres éleveurs-chasseurs l'appréciaient dans leurs enclos, barrière efficace et modeste fruitier de glane. Et relisons ce que l'Éthnobotaniste Pierre Lieutaghi (note 3) en disait, pensant à nos mauvaises manières envers le monde végétal et convaincu du nécessaire doute créatif : "*Quand l'avenir se rue vers nous avec le désert aux trousses, mieux vaut sentir, dans son dos, l'aubépine plutôt qu'un mur de certitudes.*" ●



Crataegus mexicana, dite Manzanilla

Note 1 : *Crataegus monogyna* Jacq., *Sorbus aria* (L.) Crantz and *Prunus spinosa* L.: From Edible Fruits to Functional Ingredients : A Review ; <https://www.mdpi.com/2304-8158/14/13/2299>.

Note 2 : <https://www.fruitiers-rares.info/articles1a6/article6-variabilite-fruits-azérolier-Crataegus-azarolus.html>

Note 3 : Pierre Lieutaghi, La Plante Compagne. Pratique et imaginaire de la flore sauvage en Europe occidentale





PARTICIPEZ À L'OPÉRATION ARBRES D'AVENIR POUR LES POLLINISATEURS

3^E ANNÉE

Grâce à l'aide technique d'Yves Darricau dont vous appréciez les articles dans notre revue, ainsi que sa vision prémonitrice des malheurs qui attendent nos abeilles en matière de nourriture, la F.N.G.T.A. a pu depuis 2024 vous aider à anticiper les conséquences de la modification du climat.

Toutes les demandes des apiculteurs isolés, et surtout des syndicats et associations, n'ayant pu être satisfaites en 2 ans, nous poursuivons l'opération en 2026 en recensant les commandes à partir de 10 plants minimum, identiques ou différents, par lieu de livraison.

Tous les végétaux sont en racines nues et seront expédiés à partir du 15 décembre 2026. Si nous prenons les commandes jusqu'en septembre, seuls les premiers seront servis, car les quantités sont limitées. À titre d'exemple, nous disposons de 300 arbres à miel mais nous n'avons que 30 céanothes bleu.

Voici la liste et le prix TTC, port compris, des plus nombreux (le nombre de plants disponibles est entre parenthèses) :

- Arbre à miel (225) 10 €
- Mahonia bealei (33) 10 €
- Troène du Japon (18) 10 €
- Chèvrefeuille d'hiver (74) 10 €
- Févier d'Amérique (79) 12 €
- Noisetier de Byzance (3) 12 €
- Saule marsault (49) 12 €
- Savonnier tardif (121) 12 €
- Sophora du Japon (127) 12 €
- Sumac de Chine (129) 12 €

Les personnes qui auront commandé parmi cette liste auront, en complément, une proposition de liste complémentaire de plus de 10 espèces.

Pour commander, vous devez envoyer par mail à la F.N.G.T.A. : abeille-fngta@orange.fr

- la liste et quantités respectives des végétaux souhaités, les nom, adresse postale, mail et téléphone de la personne commandant et payant la facture,
- le nom de la personne chez qui seront livrés les plants, avec son adresse postale, son mail et son téléphone, si cette adresse est différente de celle de la facture.



MERCI À VOUS
D'AIDER NOS
POLLINISATEURS
À SURVIVRE ! ●

« L'ABEILLE, LE PHARAON ET L'APICULTEUR » RÉFLEXIONS SUR *APIS MELLIFERA LAMARCKII* ET LES TECHNIQUES APICOLES ÉGYPTIENNES

2^E PARTIE



Julie Lafont © Fr. Julou

La Société Centrale d'Apiculture a proposé, en mars 2025, une journée de conférences sur le thème « Abeilles mellifères d'hier et d'aujourd'hui ». Parmi les six conférenciers sollicités, nous avons eu le plaisir d'entendre Madame Julie Lafont, docteur en Égyptologie.

Cet article fait suite à la première partie diffusée dans la revue *L'Abeille de France* n°1146 de juin.

Retrouvez l'ensemble des captations vidéo via ce lien / QrCode :

<https://www.la-sca.net/evenements-sca/conference-annuelle>



4 – LES ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE ICONOGRAPHIQUE

L'analyse des peintures et autres illustrations égyptiennes nous montre la grande propension de ce peuple à observer son environnement et son besoin de le retranscrire sur les parois ou gravé dans la pierre. Parmi ces nombreuses représentations, les hiéroglyphes sont un solide témoignage du regard qu'il portait sur le monde. Riche de signes très diversifiés, l'écriture égyptienne met tout particulièrement en avant la nature, mais aussi l'homme et les animaux dignes d'un vrai bestiaire.

C'est dans ce contexte bien particulier que l'abeille s'illustre, apparaissant sur les parois de tous les monuments de l'époque pharaonique. Très souvent incolores, probablement après avoir perdu leurs pigments au cours du temps, il existe tout de même un certain nombre de ces représentations qui demeurent colorées.



Figure 3 – Deux exemples de hiéroglyphes représentant l'abeille égyptienne.
Sources : socle de la statue du serdab de Djéser (Caire JE 40158), image modifiée d'après la photographie de DJEHOUTY (licence CC BY-SA 4.0)
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:%C3%84gyptisches_Museum_Kairo_2016-03-29_Djoser_03.jpg
(consulté le 24/07/2024) ; cercueil intérieur d'Akhénaton (Caire JE 39627A), photographie modifiée de M. Gabolde © avec son aimable autorisation.

Animal solaire, l'abeille se voit parfois parée de jaune et de bleu, rappelant les couleurs du soleil et du ciel. Toutefois, elle revêt plus généralement des teintes chaudes, très proches de celles naturellement présentes sur les spécimens réels. Les détails de l'anatomie d'*Apis mellifera lamarckii* se retrouvent également illustrés via l'usage de points sur le thorax figurant les poils ou encore de traits sur l'abdomen représentant les segments composant sa carapace. Caractéristique de l'art égyptien, cette recherche du détail démontre aussi les grandes qualités d'observation dont faisaient preuve les anciens Égyptiens, ain-

si qu'une certaine approche éthologique probablement due à la pratique de l'apiculture. En effet, ces derniers semblent avoir compris que l'abeille est un insecte socialement organisé et vivant en colonie ; en revanche, il est plus difficile de déterminer s'ils avaient découvert l'existence d'une reine, la forme des ruches n'étant pas adaptée à ce genre d'observation.

Quoi qu'il en soit, l'abeille égyptienne a acquis très tôt une place importante dans la culture pharaonique en devenant l'emblème de la Basse-Égypte, soit la partie nord du pays occupée principalement par le delta du Nil. Par la suite et après l'unification des deux royaumes en un seul durant les premières dynasties, elle est associée au titre royal *N(y)-sw.t Bjtj*, « Roi de Haute et Basse-Égypte ». Ce lien indéfectible peut paraître étonnant mais il semble trouver une explication dans la



Figure 4 – Des rayons de miel parmi les offrandes dédiées au défunt.
Source : tombe de Nakht (TT 52), photographie J. LAFONT © avec son aimable autorisation.

double nature que l'abeille partage avec le roi. En effet, tous deux sont à la fois nourriciers et protecteurs envers leur essaim et leur peuple. Toutefois, il reste difficile de déterminer si les Égyptiens avaient réellement compris l'organisation sociale des abeilles et dans quelle mesure ils ont pu l'intégrer dans l'organisation de leur propre société.

En parallèle, d'un point de vue mythologique, l'abeille ne semble pas avoir été considérée comme une divinité mais plutôt comme un être sacré né des larmes du dieu Râ, dieu créateur lié à l'astre solaire. Certains textes laissent également entendre que les Égyptiens avaient compris comment l'abeille crée le miel à partir des fleurs, miel et fleurs étant unis par un lien hautement symbolique.

Pour cette raison, ce produit était donc perçu comme une substance solaire au même titre que l'abeille, ce qui explique sa présence parmi les offrandes déposées et représentées dans les tombes de la Vallée des Nobles à Louqsor.

Cet usage religieux montre que, pour les anciens Égyptiens, le miel jouait un rôle très important dans les rituels funéraires et divins, permettant notamment de transformer le corps du défunt en un corps divin, ou de rendre aux statues leur luminosité éternelle. Considéré comme une denrée magique, il est également utilisé en contexte médical où ses propriétés apparaissent dans de très nombreuses formules dédiées à la prévention comme au soin de différentes maladies (brûlure, plaie, toux, etc.).

5 – LES OUTILS ET TECHNIQUES APICOLES

Les usages nombreux et diversifiés du miel en Égypte ancienne laissent entendre la mise en place d'une apiculture assez tôt dans l'histoire pharaonique. Malheureusement, aucun vestige archéologique n'a été retrouvé à ce jour mais plusieurs représentations iconographiques nous sont parvenues, lesquelles illustrent la pratique d'une production organisée de miel dès les premières dynasties. Parmi celles-ci, deux sont particulièrement remarquables : la première et la plus ancienne remonte à la V^e dynastie (environ 2 400 avant J.C.), tandis que la seconde, plus récente, appartient à la XVIII^e dynastie (environ 1 400 ans avant J.C.). Dans les deux cas, on peut observer un empilement d'éléments oblongs formant une sorte de mur de ruches, preuve de l'existence d'une production de miel encadrée. Dans un premier temps, ces contenants furent très probablement en poterie, peut-être de réemploi, avant d'être remplacés par une nouvelle construction pensée pour s'adapter au mieux à *Apis mellifera lamarkii*. De forme tubulaire, de taille modeste et fabriquée dans des matériaux naturels, peu onéreux et simples à obtenir tels que le limon, la paille et la bouse de vache, ce modèle de ruche permet la production d'éléments identiques, plus faciles à manipuler et à empiler, mais aussi à réparer ou à renouveler.

Créées pour la petite abeille égyptienne, ces ruches ont traversé les millénaires et se retrouvent encore de nos jours sur les rives du Nil, utilisées par les derniers apiculteurs œuvrant avec l'hyménoptère endémique car leur forme ne convient pas aux races européennes importées au cours des récentes décennies. Malgré l'absence de vestiges archéologiques, l'iconographie ainsi que l'étude des ruches traditionnelles permettent tout de même d'esquisser un portrait de l'apiculture antique. Il en va de même pour les outils utilisés à cette époque : aucun ne fut retrouvé en contexte, mais il est particulièrement intéressant d'interroger les pratiques et les accessoires actuels des apiculteurs égyptiens tout en les comparant, lorsque cela est possible, avec les informations données par les scènes iconographiques. En premier lieu, deux outils en métal, utilisés de nos jours en Égypte, peuvent être à rapprocher de ceux potentiellement employés dans l'antiquité : un crochet court permettant d'ouvrir l'arrière de la ruche, et une longue tige pointue d'un côté et plate de l'autre destinée à décrocher les rayons et les ramener vers l'ouverture. La simplicité de leur forme et de leur fabrication rend leur utilisation hautement probable durant l'époque pharaonique.



Figure 5 - Exemples actuels de ruches en limon, paille et bouse de vache, semblables aux spécimens antiques. Source © G. Friedman, avec son aimable autorisation

De même, il semble que les anciens apiculteurs aient pratiqué l'enfumage des ruches comme le laissent penser certaines scènes iconographiques déjà évoquées précédemment. Cet acte était probablement réalisé en brûlant des briquettes de bouse de vache séchée, comme cela se fait encore à l'heure actuelle dans le pays.

Dans la continuité, on peut également évoquer la balayette qui permet de retirer les abeilles restées sur les rayons de miel une fois retirés des ruches. Les modèles employés par les apiculteurs égyptiens d'aujourd'hui sont généralement réalisés en feuilles de palmier ou tiges de roseaux tressées. Outre leur fabrication facile et peu onéreuse, ils ressemblent à s'y méprendre aux exemples de balais retrouvés dans des tombes anciennes et pourraient donc avoir été utilisés en contexte apicole dès l'Antiquité.

Un dernier outil se doit d'être évoqué enfin, lequel est le résultat d'une question de bon sens : face à une abeille combattive telle qu'*Apis mellifera lamarckii*, comment les anciens Égyptiens se protégeaient-ils ? L'iconographie n'est ici d'aucun secours car elle montre les apiculteurs habillés d'un pagne, à l'instar de tout homme de cette époque œuvrant dans la sphère agricole. Quant à l'étude des pratiques actuelles, elle ne peut être utilisée dans le cas présent car l'habit employé est moderne, ce qui le disqualifie d'office. En revanche, il est possible de dresser quelques hypothèses en réalisant une étude anthropo-ethnographique de certaines ethnies africaines pratiquant la ré-

colte sauvage ou une forme d'apiculture différente. Ainsi, au Cameroun, les hommes de la tribu des Gbayas revêtent une sorte d'armure végétale afin de se protéger des piqûres d'*Apis mellifera scutellata*, l'une des sous-espèces les plus agressives au monde. Dans un autre cas, les apiculteurs de la tribu éthiopienne des Banas recouvrent leur corps d'une sorte d'argile blanche qui durcit en séchant, créant comme une croûte protectrice limitant semble-t-il l'effet des attaques. En tenant compte de ces différentes approches, on peut penser qu'en Égypte ancienne aussi les hommes travaillant de concert avec leur abeille aient développé une technique similaire pour se protéger de ses assauts, comme un habit de roseaux ou de laine, ou peut-être l'emploi d'un produit répulsif.

Finalement, en comparant les pratiques du passé à celles du présent, et malgré l'absence de vestiges archéologiques, il apparaît que les ruches, les techniques et les outils utilisés par les apiculteurs égyptiens actuels sont très probablement hérités de leurs ancêtres. En effet, riche d'une histoire et d'une culture millénaire, l'apiculture pharaonique s'est construite sur l'acquisition par les habitants de la vallée du Nil d'une connaissance solide de leur abeille locale, *Apis mellifera lamarckii*. Ce savoir traditionnel semble s'être maintenu au fil du temps et permet d'esquisser aujourd'hui les contours de ce qui reste vraisemblablement, à l'heure actuelle, comme la plus ancienne apiculture au monde. ●

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'APICULTURE

SAMEDI 11 AVRIL 2026

LE CONTEXTE EN 2025...

- une saison apicole particulièrement favorable en Île-de-France : la production de nos ruches a doublé par rapport à 2024 ;
- la proposition de loi promulguée le 14 mars 2025 pour lutter contre la prolifération incontrôlée de *Vespa velutina* saluée par la SCA, ce cadre législatif ayant toutefois besoin d'être précisé dans ses aspects opérationnels ;
- la pétition contre la réintroduction de l'acétamipride (projet de loi Duplomb), qui a recueilli 2,3 millions de signatures, soutenue et signée par la SCA, et le débat à l'Assemblée nationale qui a suivi.



Antoine Dupin, président et Guy Duséval, trésorier © L. Guilbaud

PHYSIONOMIE DE L'ASSOCIATION EN 2025

Au 31 décembre 2025, la SCA comptait 435 adhérents. 145 ruches réparties sur 8 ruchers qui sont animés par 124 intervenants bénévoles. L'examen des comptes de l'association, avec un exercice bénéficiaire, témoigne de notre dynamisme et de notre bonne santé financière.

• Une priorité absolue : la formation

Depuis l'origine, la préoccupation prioritaire de la SCA est la transmission des savoirs en s'appuyant sur le collectif des bénévoles qui participent à son action de formation.

- *La formation annuelle théorique et pratique au jardin du Luxembourg (75)* : 45 auditeurs ont été diplômés en 2025. La promotion a pris le nom de Jane Goodall, la primatologue récemment disparue.

- *Le cours d'élevage de reines* : dispensé au rucher de La Poudrerie (93), il forme généralement 10 à 15 adhérents chaque année.

- *Les présentations pédagogiques* : les enfants découvrent le mode de vie des abeilles. Environ 1 000 élèves ont été accueillis, principalement au rucher du parc Georges Brassens (75), mais aussi aux ruchers du réservoir Montsouris (75) et du parc Georges Valbon (93).

• La diffusion et l'échange de savoirs

- *Le cycle de formation permanente* : Les 4 séances annuelles ont réuni environ 300 participants.

- La « Conférence » au Sénat

Le 15 mars 2025 s'est tenue la conférence « Abeilles mellifères d'hier et d'aujourd'hui ». Ont pris la parole : Michel Pastoureau, historien ; Julie Lafont, égyptologue ; Martine Regert, CNRS ; Vincent Canova, apiculteur / abeille noire ; Nicolas Césard, MNHN ; Caroline Grillot, sinologue. Retrouvez les synthèses

de leurs interventions dans *L'Abeille de France* et *L'Apiculteur* ainsi que sur le site de la SCA.

- La bibliothèque de la rue Pernety

La SCA poursuit sa politique de numérisation initiée par ses bibliothécaires en lien avec la BnF. Tous ces ouvrages ont vocation à rejoindre Gallica pour une consultation libre en ligne. D'autres numérisations sont assurées parallèlement par nos moyens propres.

Notre bibliothèque est accessible sur rendez-vous.

- *Des publications dans L'Abeille de France et L'Apiculteur depuis 1970.*

- *L'organisation d'un voyage en Suisse* en mai-juin 2025 qui a réuni 24 participants à la rencontre de collègues apiculteurs valaisans.

LES PARTENARIATS AVEC LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS

• Le concours annuel des miels d'Île-de-France et de la Métropole du Grand Paris

Ce concours (24^e d'Île-de-France et 8^e de la Métropole du Grand Paris) s'est tenu le 15 novembre 2025 à l'Espace Delacroix à Saint-Maurice (94). Quelques chiffres :

608 échantillons ont concouru ; une catégorie supplémentaire consacrée au miel de sarrasin a été créée ; 169 jurés ont décerné 54 médailles d'or, 70 d'argent et 62 de bronze.

• Une formation/sensibilisation à la lutte raisonnée contre *Vespa velutina*

La SCA a signé une convention avec la Métropole sur cette thématique afin de développer une formation/sensibilisation destinée aux apiculteurs et à leurs partenaires territoriaux. Le module expérimental sera testé en 2026.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

6 administrateurs étaient renouvelables.

Ont quitté le conseil d'administration : Alain Sandmeyer (vice-président), Georges Fleury, Michel Boucherat et Catherine Bucheli. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés. Ils restent engagés les uns et les autres dans les activités opérationnelles de la SCA. Les 18 postes ont tous été pourvus, le CA accueillant 5 nouveaux membres.

EN CONCLUSION

La SCA poursuit ses actions grâce à l'enthousiasme, la compétence et le travail de ses bénévoles. Nos ruchers et nos formations sont des lieux de convivialité et d'amitié qui trouvent leur source dans le travail commun au service des abeilles. Une belle histoire de vivre-ensemble et de solidarité qui trouvera sa continuité en 2026.



BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SCA 2026/2027

Antoine Dupin, réélu, **président**
Marie-Laure Legroux, **vice-présidente**
René Le Cleuyou, **vice-président**
Catherine Ricard, réélue, **secrétaire générale**
Marie-Christine Maury, réélue, **secrétaire générale-adjointe**
Guy Duséval, **trésorier**
Sylvie Foinant, **trésorière-adjointe**
Colette Ricard, **bibliothécaire-archiviste**

Christophe Barbier, élu
Rémi Brouard
Sylviane Deymié, élue
Frédéric Eggers de Villepin, bibliothécaire-archiviste-adjoint, représentant la bibliothèque au conseil
Philippe Gebarowski
Liliane Guilbaud, réélue
Stéphanie Manderfeld
Anne Nassif, élue
Patrick Premet, élu
François Robillard
Christophe Romanin, élu ●

LA SCA VOUS ACCUEILLE...



AU RUCHER DU PARC GEORGES VALBON (93)
Dimanche 13 septembre pour la Fête du Miel, de 14h à 18h.



AU RUCHER DU PARC DE LA HAUTE-ÎLE (93)
Samedi 12 septembre pour la vente de son miel, de 14h à 16h30.



AU RUCHER DU PARC DE LA POUDRERIE (93)
Samedi 12 et dimanche 13 septembre pour ses journées portes ouvertes, de 11h à 17h.



AU RUCHER DU JARDIN DU LUXEMBOURG (PARIS 6^e)
Samedi 19 septembre pour la vente de son miel, dès 9h30 (Entrée Porte Vavin).
Le jour-même : inscriptions à la session 2027 des cours d'apiculture dès 8h30, par ordre d'arrivée des candidats (le jardin ouvrira ses portes à 7h30).



AU RUCHER DU PARC GEORGES BRASSENS (PARIS 15^e)
Samedi 26 et dimanche 27 septembre pour son 40^e anniversaire (portes ouvertes, animations et vente de miel).

Retrouvez nos ruchers sur notre site internet :

<https://www.la-sca.net/ruchers/> ●

Haute-île © C. Ricard

La haute île © SCA



SOCIÉTÉ
CENTRALE
D'APICULTURE

01 45 42 29 08 www.la-sca.net
societecentraleapiculture@orange.fr



L'ANALYSE POLLINIQUE DES MIELS

LES MILIEUX HUMIDES ET LEUR IMPORTANCE POUR L'APICULTURE (SUITE)

LES MILIEUX HUMIDES DE HAUTE MONTAGNE (POLYGONO BISTORTÆ - TRISETION FLAVESCENTIS)

Quittons maintenant les paysages de plaine pour certains milieux humides de haute montagne avec de très intéressantes ressources pour nos abeilles. Nous nous intéresserons ici à une alliance végétale particulière, le *Polygono bistortæ-Trisetion flavescens*, nom scientifique qui correspond à des prairies de fauche s'étendant de 800 à 1 600 mètres, voire 2 000 mètres dans les Alpes centrales.

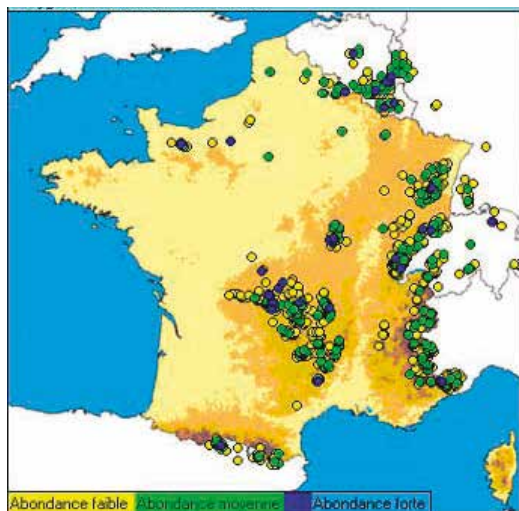
Les espèces visitées par les abeilles les plus caractéristiques de ces milieux sont la renouée bistorte (*Bistorta officinalis*), la grande astrance (*Astrantia major*), le géranium des bois (*Geranium sylvaticum*), des raiponces (*Phyteuma orbiculare* et *P. spicatum*), la crépide tendre (*Crepis mollis*), la centaurée des montagnes (*Centaurea montana*), des alchémilles (*Alchemilla* sp), des campanules (*Campanula patula* et *C. scheuchzeri*), le cerfeuil sauvage (*Anthriscus sylvestris*), la knautie des champs (*Knautia arvensis*), des myosotis (*Myosotis scorpioides* et *M. nemorosa*), la spirée (*Filipendula ulmaria*) et beaucoup d'autres, cette liste étant très loin d'être exhaustive.

Ces espèces qui caractérisent vraiment les miels de haute montagne se rencontrent dans beaucoup de miels des départements des Savoies que nous analysons régulièrement. Il s'agit de milieux vraiment uniques qui offrent aux abeilles une extraordinaire diversité pour aboutir à des miels vraiment uniques et exceptionnels.

Dans un premier temps, intéressons-nous à l'espèce qui a donné son nom à l'alliance, la renouée bistorte (*Bistorta officinalis*).

LA RENOUÉE BISTORTE

Polygonum bistorta dans 2 324 stations



Autrefois appelée *Polygonum bistorta*, cette espèce appartient à la famille des *Polygonaceæ* qui est également celle du sarrasin (*Fagopyrum esculentum*) et de la renouée du Japon (*Fallopia japonica* = *Reynoutria japonica*). La carte ci-joint (d'après <https://sophy.tela-botanica.org/>) nous présente sa répartition en France.

C'est une plante native d'Europe tempérée et subarctique. Elle est également présente en Asie tempérée et subarctique (jusqu'en Sibérie, Chine, Japon, Himalaya, etc.) et au Maroc (Afrique du Nord). C'est un élément eurasiatique boréo-tempéré.

Europe : Très large répartition (France, Royaume-Uni, Allemagne, Autriche, Suisse, Italie, Espagne, Pologne, Russie européenne, Balkans, etc.).

Asie : Sibérie, Extrême-Orient russe, Chine, Japon, Corée, Himalaya (Népal, Pakistan, etc.).

Elle a été introduite comme plante ornementale et s'est naturalisée dans certaines régions d'Amérique du Nord (nord-est des États-Unis : Maine, Massachusetts, Vermont ; est du Canada), et localement en Scandinavie ou ailleurs.

Par ailleurs, le genre *Bistorta* comprend une quarantaine d'espèces dans le monde. En France et en Europe, *Bistorta officinalis* domine largement mais *Bistorta vivipara* est présente dans les Alpes, les Pyrénées et les hauts massifs (plus rare et plus alpine que l'*officinalis*). Elle est facilement reconnaissable grâce aux bulbilles (petites plantules) qui remplacent souvent les fleurs à la base de l'épi. Les autres espèces du genre sont majoritairement asiatiques (Himalaya, Sibérie, Chine, Japon) ou nord-américaines.



Bistorta vivipara

Note taxonomique : Beaucoup d'espèces de *Bistorta* étaient autrefois classées dans les genres *Polygonum* ou *Persicaria*. La classification a évolué et *Bistorta* est maintenant reconnue comme genre distinct.

INTÉRÊTS EN APICULTURE

Les fleurs sont riches en nectar. En effet, les épis floraux rose pâle à rose vif (de juin à août, parfois plus longtemps) produisent du nectar abondant et accessible. Elle est considérée comme une plante mellifère appréciée, particulièrement en milieu humide et montagnard. Les abeilles domestiques la visitent régulièrement. Elle attire également les bourdons, papillons et autres insectes pollinisateurs comme des syrphes et des coléoptères floricoles. Dans certaines études (ex. prairies humides en Belgique), elle figure parmi les plantes les plus visitées par les bourdons pour son volume de nectar. Elle fournit aussi du pollen.

Dans les prairies humides de montagne, elle constitue une ressource locale intéressante pour les ruchers en fournissant un excellent complément alimentaire.

Il existe toutefois un paradoxe intéressant : la renouée bistorte est souvent très visible dans les prairies et manifestement visitée par les abeilles, mais son pollen est généralement beaucoup moins abondant dans les miels que celui des myosotis lorsque ces derniers sont présents en masse.

Cela suggère que, dans certaines situations alpines, le myosotis laisse une empreinte pollinique beaucoup plus forte que la bistorte.



LE POLLEN

C'est une monade (grain isolé) de taille moyenne mais avec une certaine variabilité (de 26-50 μm), typiquement 36-40 μm en vue hydratée.

Il est de forme sphéroïdale à légèrement prolate. En vue polaire, il est souvent presque circulaire alors qu'en vue équatoriale, il peut apparaître plus ou moins triangulaire avec angles obtus. Il est tricolporé (3 ouvertures = 3 sillons avec 3 pores). L'ornementation de son exine est réticulée en microscopie optique. Cependant, l'identification à l'espèce n'est pas toujours possible en microscopie optique classique. Il existe des ressemblances avec d'autres *Polygonaceae*, notamment certaines espèces des genres *Persicaria*, *Polygonum* ou *Rumex*. Le contexte floristique et la provenance géographique aident alors beaucoup, d'où l'importance de fournir des renseignements précis sur les lieux de récolte des miels et l'altitude.

Les pollens des espèces de *Bistorta* sont globalement assez similaires (tricolporés, de taille moyenne, exine réticulée/granulaire), ce qui est typique du genre. Cependant, il existe des différences notables en taille, forme et ornementation.

Le pollen apparaît souvent noir ou très foncé (gris-noir) quand les abeilles le ramassent en pelotes (principalement de mai/juin à août/octobre selon l'altitude et le climat). ●



TARTE FINE AUX OIGNONS CARAMÉLISÉS ET CHÈVRE

INGRÉDIENTS

- 1 disque de pâte brisée
- 2 gros oignons rouges
- 2 cuillerées à soupe d'huile d'olive
- 1 cuillerée à soupe de miel (suggestion : miel doux de fleurs)
- 1 yaourt grec
- 1 cuillerée à soupe de moutarde
- 1 bûche de chèvre
- sel de mer
- poivre du moulin



PRÉPARATION

1 - Dans une poêle sur feu moyen, faites revenir les oignons détaillés en fines lamelles avec l'huile d'olive en remuant régulièrement.

Quand ils sont translucides et bien fondants, ajoutez le miel, salez, poivrez et poursuivez la cuisson quelques minutes, en continuant de remuer, jusqu'à une jolie caramélisation.

2 - Mélangez ensemble le yaourt grec et la moutarde.

3 - Déposez le disque de pâte sur une plaque recouverte de papier cuisson. Étalez le yaourt grec à la moutarde sur la pâte, en laissant un rebord de 1 cm environ. Déposez ensuite les oignons caramélisés, puis des rondelles de bûche de chèvre.

4 - Enfourez pour 15 à 20 minutes à 180 °C.

5 - Dégustez comme une pizza ou en plat accompagné d'une salade.



INGRÉDIENTS

POUR LA PÂTE SUCRÉE

- 150 g de farine
- 75 g de beurre
- 60 g de sucre
- 1 pincée de sel
- 1 œuf

POUR LA GARNITURE

- 4 à 6 abricots
- amandes effilées

POUR LE SIROP MIEL-THYM

- 10 cl d'eau
- 1 cuillerée à soupe de miel (suggestion : acacia)
- 1 branche de thym

TARTE AMANDINE AUX ABRICOTS, SIROP MIEL-THYM



POUR LA CRÈME D'AMANDE

- 100 g de beurre mou
- 100 g de sucre
- 100 g de poudre d'amande
- 2 œufs



PRÉPARATION

1 - Commencez par préparer la pâte sucrée. Découpez le beurre en petits morceaux. Mélangez grossièrement le beurre et le sucre du bout des doigts. Ajoutez la farine et le sel. Mélangez jusqu'à pouvoir créer un puits pour ajouter l'œuf. Pétrissez avec la paume de la main jusqu'à réaliser un mélange homogène. Faites un disque plat avec la pâte.

Enveloppez de film alimentaire et réservez au réfrigérateur 30 minutes au minimum avant de l'étaler.

2 - Préparez la crème d'amande. Mélangez le beurre avec le sucre. Ajoutez la poudre d'amande puis les œufs.

3 - Préchauffez le four à 180 °C.

4 - Abaissez la pâte dans un moule préalablement beurré, garnissez de crème d'amande, disposez les abricots coupés en quartiers et parsemez d'amandes effilées. Enfourez pour 40 minutes environ, puis laissez refroidir à température ambiante.

5 - Pendant ce temps, **préparez le sirop miel-thym.** Dans une petite casserole, portez à ébullition l'eau avec le miel et le thym émiétté. Faites réduire quelques minutes sur feu moyen puis laissez refroidir.

Arrosez la tarte de sirop au moment de servir. ●

38 / ISÈRE

L'ABEILLE DAUPHINOISE



L'Abeille Dauphinoise répond « présente »

Encore merci à tous nos bénévoles qui sont intervenus sur les stands lors des fêtes de village et dans les écoles.



Intervention dans une école primaire



Stand à Tencin

Nous vous souhaitons un bel été...

Et rappelons à nos adhérents que :

- L'Abeille Dauphinoise et sa Coopérative sont **ouvertes tout l'été** aux heures habituelles.
- Vous pouvez **louer des extracteurs à miel** manuels ou électriques sur réservation à la Coopérative, ou des **extracteurs à jus** pour faire fondre votre cire d'opercules.
- Il est encore temps d'acheter des **reines fécondées** pour vos divisions.
- Après la récolte du miel, il va falloir poursuivre la lutte contre le **varroa**, en venant récupérer à l'Abeille Dauphinoise vos produits sanitaires commandés au GDS.
- À l'automne, il conviendra de piéger les futures reines de **fre-lons asiatiques** : la Coopérative dispose de différents pièges.
- Retrouver nos **formations complémentaires** du dernier trimestre sur notre site.
- À partir de novembre, vous pourrez prendre rdv pour réaliser vos feuilles de cire dans notre **atelier gaufrier**.
- Et penser à mettre de côté 2 pots de miel afin de participer, à l'automne, à notre **30^e Concours des miels** du Dauphiné et des Cantons limitrophes.



Coopérative

Contacts :

Web : www.abeille-dauphinoise.fr

Tél. : 04 76 25 07 09

ou passez nous voir : au 22 place Bernard Palissy,
Z.I Champ Fila, 38320 Poisat,
le mercredi après-midi ou le samedi matin.



Très belle dynamique à l'USAS

• Mardi 26 mai, c'était la réinstallation de la ruche communale sur le toit de la mairie de notre village (La Chapelle-Saint-Aubin) par les membres de l'USAS.

• Vente de miel les mardis après-midi au rucher-école, de 14h à 17h.

• Tous nos stagiaires inscrits en formation initiation, perfectionnement et spécialisation ont mis en pratique les techniques apicoles dans le rucher : observation de la ruche et des abeilles, extraction de miel de printemps, utilisation du réfractomètre, travail du miel, élevage de reine, construction d'une harpe électrique...



© JP Buchot - USAS

Prenez date ! Activités USAS dans la bonne humeur, venez en tant qu'adhérent ou bénévole

• Récolte – Pique-nique au rucher-école

Samedi 18 juillet 2025, de 10h à 17h, venez en famille et apportez votre pique-nique.

Prenez contact à contact@usas72.fr

• Foire du Mans

*Du jeudi 10 au dimanche 13 septembre : Permanence pour renseigner les jeunes et anciens sur l'abeille, l'apiculture, les produits de la ruche.

*Vendredi 11 septembre : Concours départemental des miels et des cires, auquel vous pouvez participer en tant que membre du jury ou candidat. Prendre contact (avant début août).

*Mercredi 09 et le lundi 14 septembre : Installation et désinstallation du stand.

*Prenez contact au 06 34 96 00 91 pour indiquer le moment qui vous conviendrait.

• Assemblée Générale USAS

Samedi 5 décembre : Journée échange avec repas organisé par l'USAS.

• Conférence-Débat 2027

Samedi 30 janvier 2027, de 14h à 18h : Conférence-Débat.

La fête de l'abeille a été bien célébrée le 20 mai dernier avec une interview de Christelle, Administratrice USAS, à la radio IciMaine (émission en direct à partir de 9h09).



Christelle et Patrick du rucher-école de l'USAS © Radio France

Podcast : <https://www.ici.fr/emissions/bienvenue-chez-vous-votre-quotidien/j-achete-du-miel-sur-le-marche-nous-dit-cette-habitante-du-mans-6432660>

Contacts :

Union Syndicale Apicole Sarthoise
3022 route de Degré - Les Douets Chauds
72650 La Chapelle-Saint-Aubin
E-mail : contact@usas72.fr
Tél. : 06 84 46 25 69





Homme de passion et d'engagement, Rémi était un humaniste, cheville ouvrière de biens d'autres associations, il voyait dans l'apiculture un nouvel engagement mais aussi une source d'émerveillement sans cesse renouvelée.



Hommage à Rémi Candelier

Ce 05 mai, Rémi nous a quittés bien trop tôt, il n'avait que 67 ans.

Venu à l'apiculture un peu avant sa retraite, il s'y engagea pleinement et devint rapidement notre trésorier, tâche qu'il occupera pendant 7 ans. Très impliqué dans le premier congrès international d'apiculture et d'apithérapie de Rouen, il fut également le grand artisan de la mise en place de nos nouveaux statuts.

Ce 05 mai, son départ fut une consternation pour beaucoup d'entre nous, plus qu'un apiculteur engagé, nous avons perdu un véritable ami.

Pour paraphraser la philosophe Simone Weil, « *Il restera de toi ce que tu as donné* », il restera dans bon nombre d'associations et syndicats, bien des apports tellement Rémi a pu œuvrer.

Toutes nos pensées accompagnent la compagne et la famille de Rémi en ces temps douloureux.

François Thierry, Président SAHN 76

SOCIÉTÉ APICOLE DE HAUTE-NORMANDIE, UNE ASSOCIATION DYNAMIQUE PLEINE D'AVENIR



La SAHN, « Société Apicole de Haute-Normandie », est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle est issue du Syndicat Apicole de Haute-Normandie, anciennement syndicat régi par la loi du 21 mars 1884, et qui avait été déclaré le 9 août 1919.

Confronté au développement du syndicat et à l'évolution du contexte économique, une transformation des statuts s'imposait. Aussi, en 2019, sous l'égide de Patrick Périmony qui en assurait la présidence à cette époque, Rémi Candelier (Trésorier) a largement œuvré avec le soutien des administrateurs à la création de la Société Apicole de Haute-Normandie (SAHN). Ce nouveau statut associatif a permis d'ouvrir les portes vers de nouveaux horizons.

Forte de plus de 650 apiculteurs, la SAHN représente un cheptel pollinisateur composé de plus de 7 500 ruches. Elle s'est aussi donnée pour mission la conservation de l'abeille noire, tout en conservant pour ses adhérents les services habituels du syndicat historique affilié auprès du Syndicat national d'apiculture (SNA), avec qui le SAHN avait organisé à Rouen en 2018 le 1^{er} Congrès international d'apiculture et d'apithérapie.

La SAHN se veut être un lieu de rencontres, de partage des connaissances, et de formation avec ses quatre ruchers-écoles ouverts à tous les publics intéressés par l'apiculture. Ils sont animés par plusieurs adhérents-bénévoles : à Saint-Nicolas-de-la-Haie, à la Cerlangue, à Clères et à Neufchâtel. Deux cycles de formation sont accessibles, initiation à l'apiculture et perfectionnement.



Rucher-école de Neufchâtel © SAHN

Le Centre d'Étude Technique Apicole (CETA) est une section de la SAHN à laquelle les adhérents peuvent s'inscrire. Situé à Brémontier-Merval, le CETA accueille les apiculteurs munis d'une certaine expérience, à minima une formation de base en rucher-école, afin d'échanger sur les pratiques apicoles et participer à des journées de perfectionnement en apportant leur aide aux travaux nécessaires au rucher au fil de la saison apicole, ou simplement participer aux journées du CETA dans un esprit de convivialité, d'échanges d'informations et d'expériences. Il dispose d'un rucher couvert et extérieur sur le site du Lycée agricole du Pays de Bray, à Brémontier-Merval, avec une miellerie moderne bien équipée et un local de réunion. Ses activités sont aussi axées sur les travaux concernant l'élevage de reine, la multiplication et la sélection.

Pour en savoir plus : contactsahn123@gmail.com



L'AVA a été encore une fois présente à la fête du printemps le 26 avril à Velleron, le 1^{er} mai à Le Barroux et le 8 mai à la fête de la fraise avec un stand où les plantes mellifères ont été à l'honneur, merci aux bénévoles qui ont participé.

Le 20 mai, l'AVA et l'ARI/ITEP84 (Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique 84) ont uni leurs forces pour déménager l'abri de matériel depuis Avignon jusqu'à son nouveau emplacement au Domaine de Joncquiers, à l'Isle-sur-la Sorgue. Merci à tous ceux qui ont mis la main à la pâte !

Les cours d'initiation à l'apiculture se sont déroulés comme prévu avec un groupe de 20 apprenants dynamique et passionné, guidé par notre équipe pédagogique.

La transhumance collective sur les champs de lavande à Sault est programmée fin juin, merci à Jean Marc pour son implication dans l'organisation.

Pour le 2^e semestre 2026, si vous ne les avez toujours pas notées dans vos agendas, voici les dates à venir des activités ouvertes à tous les adhérents : 7 août « Visioconférence lutte contre le varroa », 11 septembre « Extraction du miel d'été », 18 septembre « Mise en pots » et 10 octobre « Atelier hivernage ».

Mention spéciale à Driss, nouvel adhérent de l'AVA qui, à seulement 15 ans, a suivi avec succès les ateliers d'apiculture de l'AVA chez l'ARI/ITEP84. Grâce au don d'un essaim de la part d'un de nos adhérents, tu commences ton parcours d'apiculteur. Nous te souhaitons plein de bonheur à côté de tes abeilles !

Nous faisons un appel aux adhérents pour venir renforcer l'organisation des activités de fin d'année, faites-nous signe par mail ou par le groupe WhatsApp si vous êtes motivé et disponible, merci ! ●

Contacts :

Président : Pierre Lefevre

Secrétaire : Michaël Parent

E-mail : ava84200@gmail.com

Web : <https://ava84200.jimdofree.com/>



Cours d'apiculture 2026 © M. Castelletta



Démontage d'abri pour déménagement © P. Lefèvre

Stand AVA, fête du printemps à Le Barroux
© A. Rippert





CES POLLENS QUI NOUS SOIGNENT

Patrice Percie du Sert

Patrice Percie du Sert propose ici un guide pour profiter des bienfaits du pollen. Un ouvrage de référence en matière d'apiculture vendu à plus de 30 000 exemplaires ! Préface du Dr Bernard Moron.

Le pollen, aliment conçu par les fleurs et nourriture quasi exclusive de l'abeille, possède une puissance nutritive exceptionnelle. Cet ouvrage permet de percer les secrets de ce produit ancestral. En outre, l'auteur insère le pollen dans une vaste réflexion, validée scientifiquement, sur les facteurs environnementaux qui conditionnent notre état de santé, en particulier l'alimentation qui tient un rôle prépondérant. « *Considérez les aliments comme vos médicaments* », disait Hippocrate, il y a près de deux mille cinq cents ans. Considérez également ce livre comme une clé qui vous aidera à rajouter de la vie aux années et des années à la vie.



Grâce à cet ouvrage de l'apiculteur-expert Patrice Percie du Sert, vous saurez tout sur :

- Les différentes variétés de pollen et leur composition précise ;
- Les nombreuses vertus thérapeutiques du pollen : actions sur les intestins, prévention de l'ostéoporose, immunité... ;
- Les bienfaits des cures de pollen et leurs effets puissants sur notre organisme et notre vitalité ;
- La production du pollen et sa commercialisation.

Prix : 21,00 € - Poids : 470 g

ÊTRE PERFORMANT EN APICULTURE

Hubert Guerriat



Comprendre ses abeilles et les élever en harmonie avec la nature.

L'ouvrage comblera autant le novice en quête de savoirs que l'expert désireux d'explorer plus avant certains points de détail. Chacun y trouvera donc matière à réflexion afin de maîtriser l'art de l'apiculture consciente et durable.

À l'heure des circuits courts et des réseaux de transition, il est effectivement de plus en plus important de mettre les connaissances naturelles à la portée de tous. L'Homme est en quête d'authenticité.

Il désire à la fois retrouver le vrai goût des choses et réapprendre des savoir-faire d'antan. C'est ce que l'auteur d'*Être performant en apiculture* a réussi à faire à travers ces pages : partager un sujet complexe de manière didactique.

Passionné d'abeilles depuis son enfance, l'auteur, agronome licencié en biologie, enseignant et conférencier, entend fournir une vision globale et complète de l'apiculture pratiquée au rythme des saisons. Ces 480 pages joliment illustrées, au chapitrage clair et intuitif, accompagnées de nombreux exercices et d'un index détaillé, aideront le lecteur à trouver sa voie et à appréhender cette discipline passionnante qu'est l'apiculture.

Cette nouvelle édition comprend :

- Le texte intégralement revu et corrigé par l'auteur
- De nouvelles illustrations au design contemporain
- Plusieurs nouveaux chapitres parmi lesquels : « Cycle biologique annuel », « Périodes critiques » ou « Comprendre la santé des abeilles »
- Une nouvelle maquette qui facilite la consultation.

Être performant en apiculture est un manuel, un livre de référence qu'on écorne, qu'on annote, qu'on lit à l'ombre des ruches. Il ne s'étudie pas, il se pratique ! N'attendez plus pour vous plonger dans le monde envoûtant de l'apiculture. 480 pages, 200 photos, 150 illustrations et tableaux, 10 parties.

Prix : 42,50 € - Poids : 1 100 g

ANALYSE SENSORIELLE DESCRIPTIVE DE QUELQUES MIELS MONOFLORAUX DE FRANCE ET D'EUROPE

Michel Gonnet et Gabriel Vache

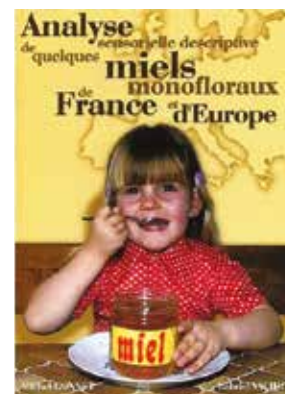
Vous trouverez dans cet ouvrage 36 fiches descriptives de miels monofloraux (miel d'acacia, de citronnier, de lavande, de thym...) qui vous permettront d'acquérir ou compléter vos connaissances dans l'analyse des miels.

Pour chaque miel, vous retrouverez :

- l'origine botanique,
- la provenance (pays et région d'origine),
- un descriptif de l'examen visuel du miel ainsi que les sensations olfactives et gustatives,
- des observations sur la plante, la production de miel...

Ce livre est un excellent complément à un stage de dégustation de miels et vous sera très utile dans l'organisation de vos concours de miels.

Prix : 18,00 € - Poids : 160 g



MON AMIE L'ABEILLE

Matteo Gaule

Grâce à un livre aux formes colorées, les enfants découvrent cet insecte actif et sympathique et certains de ses secrets.

Les abeilles jouent un rôle inestimable pour la nature et les humains. Plongeant tête baissée dans les fleurs colorées et intensément parfumées, elles nous donnent les fruits les plus savoureux et le miel le plus nutritif.

Âge : Plus de 10 mois, 8 pages

Prix : 12,90 € - Poids : 530 g

N° 28/29 DE LA HULOTTE - SPÉCIAL "MOUCHES À MIEL" (LES ABEILLES ET LA RUCHE)

L'organisation prodigieuse de la ruche et la vie éreintante des Abeilles, racontées de façon simple, amusante et parfaitement documentée. Vous vous demandiez depuis toujours pourquoi le drapeau de la ruche était bleu-blanc-noir, combien de temps dure le service militaire des Abeilles, quels sont les 5 métiers exercés tour à tour par l'ouvrière tout au long de sa vie ?

Les réponses sont dans le « Spécial Mouches à miel », un numéro à se poulécher les babines.

Prix : 12,00 € - Poids : 120 g



AUTEUR	TITRE	POIDS	PRIX (TTC)
PRATIQUE DE L'APICULTURE			
ADAM FRÈRE	Ma méthode d'apiculture	265 g	14,00 €
ADAM FRÈRE	À la recherche des meilleures races d'abeilles	350 g	17,00 €
FERT	Élever des abeilles en ruche horizontale	300 g	14,95 €
FERT	L'élevage des reines	530 g	24,95 €
FERT	Les 100 fiches pratiques de l'apiculteur	880 g	22,95 €
FERT	Mon cahier d'apiculteur - Pour suivre mes visites au rucher	240 g	7,50 €
FERT	12 mois avec mes ruches	320 g	12,95 €
GPGR	Le guide technique du producteur de gelée royale	280 g	28,00 €
GRINVILLE	4 saisons au rucher	420 g	13,50 €
GUERRIAT	Être performant en apiculture	1100 g	42,50 €
ITSAP	Guide des bonnes pratiques apicoles	1700 g	39,00 €
NICOLLET	Comment débuter en apiculture ? : Tous les éléments techniques et pratiques pour faire ses premiers pas en apiculture	650 g	29,00 €
RIONDET & GUILLEMAIN & MERIT	La ruche basse consommation d'énergie Une révolution apicole	370 g	22,00 €
RIONDET & MERIT	Installer un premier rucher - Pratiquer une apiculture respectueuse du bien-être des abeilles avec la ruche RBC d'énergie - Une révolution apicole	550 g	22,00 €
RIONDET	Élever ses reines	450 g	19,90 €
RIONDET	Le rucher durable Guide pratique de l'apiculteur d'aujourd'hui	890 g	29,90 €
RIONDET	L'apiculture mois par mois	540 g	22,00 €
RUSTICA	Le Traité Rustica de l'Apiculture	2000 g	49,00 €
RUSTICA (Les petits traités)	Débuter en apiculture Installer et entretenir ses ruches	590 g	21,95 €
SCHWARTZ	L'apiculture sans essaimage	260 g	19,00 €
SCHWARTZ	Méthode écologique de lutte anti-varroa	180 g	8,50 €
SCHWARTZ	Méthode écologique d'élevage de reines	180 g	9,00 €

COMPLÉTER SES CONNAISSANCES SUR LES ABEILLES ET LA BIODIVERSITÉ			
ALBOUY & LE CONTE	Un avenir pour nos abeilles et nos apiculteurs	420 g	22,00 €
ALÉTRU, AZEMAR, POIROT	Le miel pour les Nuls	430 g	12,95 €
DE SAINT PIERRE	Dans le Secret des abeilles	550 g	19,00 €
DECOURTYE	Les abeilles des ouvrières agricoles à protéger	760 g	45,00 €
DEGUEN	Dans la cité de cire du royaume des abeilles	265 g	18,00 €
CHITTKA	Voyage dans la tête d'une abeille	470 g	25,00 €
GINGAS	Des bestioles et des plantes	900 g	29,95 €
GIORGI	Des abeilles sauvages chez soi	400 g	18,00 €
GRANDCOLAS	Tout comprendre (ou presque) sur la biodiversité	350 g	18,00 €
MAETERLINCK	La vie des abeilles	180 g	6,95 €
MEURISSE	La vie secrète des abeilles	800 g	22,90 €
PACKER	Les abeilles du monde	760 g	28,00 €
ROSSINI	Du miel et des abeilles	400 g	20,00 €
SEELEY	La démocratie chez les abeilles	410 g	29,50 €
TAUTZ	Le langage des abeilles	600 g	24,90 €

AUTEUR	TITRE	POIDS	PRIX (TTC)
BIOLOGIE, MALADIES ET PRÉDATEURS DE L'ABEILLE			
ALBOUY	Étonnants envahisseurs	250 g	16,00 €
BERTHAUD & CHEVAIS	Connaissance des abeilles	350 g	25,00 €
BOUCHER	Maladies des abeilles - 2 ^{de} édition	850 g	55,00 €
BOUCHER	Guide pratique des maladies des abeilles	280 g	29,00 €
DARROUZET	Le frelon asiatique, un redoutable prédateur Seconde édition	600 g	24,00 €
Guide FNOSAD	Varroa & Varroose	550 g	15,00 €
HEMMERLE	À la santé des abeilles - La phytothérapie appliquée aux abeilles	550 g	20,00 €
SAUVAGER	Hérédité chez l'abeille et les colonies d'abeilles 3 ^e édition	400 g	25,00 €
TAUTZ	L'étonnante abeille	610 g	46,90 €

POLLINISATION ET GUIDE DES PLANTES MELLIFÈRES			
ALBOUY	Pollinisation - Le génie de la nature	580 g	22,00 €
BARBIER	La pollinisation des cultures	900 g	24,00 €
DARRICAU	Planter pour les abeilles - L'api-foresterie adaptée aux espaces et aux enjeux d'aujourd'hui	650 g	28,00 €
DARRICAU	Des arbres pour le futur Mémento du planteur pour 2050	1200 g	35,00 €
FCPN	La nature au verger	210 g	8,00 €
GUERRIAT	De la fleur au miel	800 g	35,00 €
LUGERBAUER	Un jardin pour les Abeilles	300 g	14,00 €
PIQUEE	Cultiver des plantes mellifères en ville et au jardin	630 g	19,90 €
PIQUEE	Les plantes mellifères mois par mois	600 g	19,90 €
SCHWARZER	Un jardin pour les abeilles - 80 plantes pour attirer bourdons, abeilles sauvages et domestiques	430 g	14,90 €
SILBERFELD, REEB	Guide des plantes mellifères	500 g	29,90 €
VIALARD	Des plantes mellifères pour mon balcon et mon jardin	250 g	8,90 €

APITHÉRAPIE			
CARDINAULT	Soignez-vous avec les produits de la ruche	300 g	13,90 €
DONADIEU	La propolis	160 g	12,80 €
HEMMERLE	Le Miel - Résurgence d'un remède millénaire	390 g	20,00 €
HEMMERLE	Le Pollen - Cet inconnu qui mérite d'être connu	450 g	22,00 €
PERCIE DU SERT	Apithérapie - Quand les abeilles soignent l'asthme et les allergies	260 g	14,00 €
PERCIE DU SERT	Ces pollens qui nous soignent	470 g	21,00 €
STANGACIU & RAYNAL- CARTABAS	La maladie de Lyme Prévention, immunité et traitement intégratif avec les produits de la ruche	440 g	17,90 €
STANGACIU & RAYNAL- CARTABAS	En bonne santé avec les abeilles + DVD - Le traitement des pathologies avec les produits de la ruche	1200 g	29,90 €

AUTEUR	TITRE	POIDS	PRIX (TTC)
PRODUITS DE LA RUCHE ET CUISINE			
GAYET	Petit traité du pain d'épice	450 g	19,50 €
GONNET & VACHE	Analyse sensorielle des miels	160 g	18,00 €
PASLIN	Cuisinez les incontournables - Miel	550 g	12,95 €
REGARD	Hydromels et dérivés	270 g	19,00 €
ENFANTS			
	Jeu BEE HAPPY	650 g	29,00 €
	KI-GU-MI Abeille	100 g	9,50 €
	La Hulotte Spécial Mouches à miel	120 g	12,00 €
TECKENTRUP	Des insectes par milliers	550 g	12,50 €
GAULE	Mon amie l'abeille (livre en forme)	530 g	12,90 €
POSTERS DE L'ABEILLE DE FRANCE			
TOURNERET	Lot de 5 posters : L'Apiculture - Les castes	1200 g	85,00 €
	La colonie - La pollinisation - La reine A l'unité	500 g	18,00 €

AUTEUR	TITRE	POIDS	PRIX (TTC)
OUTILS PÉDAGOGIQUES			
Lot de 10 kakémonos : La saison du jeune apiculteur Marceau			
TARIFS DE L'EXPOSITION COMPLÈTE			
(Frais de port compris - lot de 10 kakémonos - non vendus à l'unité):			
Grand public : 1100 € TTC			
Syndicats et Associations apicoles : 950 € TTC (Nous contacter)			
	Il était une fois le miel - 10 livrets	12,00 €	franco
	Il était une fois le miel - 100 livrets	100,00 €	franco
	Il était une fois le miel - 500 livrets	450,00 €	franco
TOURNERET	Ruche pédagogique - 20 photos	170,00 €	franco ●



BON DE COMMANDE LIBRAIRIE

SYNDICAT NATIONAL D'APICULTURE

Passez vos commandes de librairie
sur notre site : www.snapiculture.com
(paiement par carte bancaire ou par chèque)

Les commandes sont à adresser à :

SNA - 6 route des Touches - 37510 SAVONNIÈRES - contact@snapiculture.fr

Date

Nom

Adresse

Ville (& pays)

E-mail

Prénom

Code postal

Téléphone

VOTRE COMMANDE

Nombre	Auteur	Titre	Poids	Prix (TTC)

Prix total

Frais de port

TOTAL

TOTAL À PAYER

Frais de port et d'emballages pour la France métropolitaine (valables jusqu'au 15/09/2026) :

Poids (g)	100	de 101 à 250	de 251 à 500	de 501 à 1000	de 1001 à 1500	de 1501 à 2000	de 2001 à 3000	de 3001 à 4000	de 4001 à 5000
Frais de port & emballage (TTC)	3,80 €	5,50 €	7,40 €	9,20 €	13,70 €	13,90 €	15,00 €	16,00 €	17,00 €

PETITES ANNONCES

L'Abeille de France n'engage en aucun cas sa responsabilité concernant le contenu des annonces.

Pour faire paraître 1 ou plusieurs petite(s) annonce(s) : merci de nous retourner notre bon d'insertion, accompagné de votre règlement, avant le 10 du mois pour une parution le mois suivant à :

L'Abeille de France
Service des Petites Annonces
6 route des Touches - 37510 SAVONNIÈRES

TARIFS 2026 TVA 20 % comprise	ABONNÉ	NON ABONNÉ
Forfait 4 lignes 27 caractères par ligne	26,50 €	33,00 €
Forfait 4 lignes concernant exclusivement les ventes de miel, offres et demandes d'emplois et de stages (Parution dans 2 numéros maximum par an)	Gratuit	33,00 €
Ligne supplémentaire	6,50 €	6,50 €
Supplément tramage par annonce (sauf PA gratuites)	3,50 €	3,50 €
Remise de 5% pour 6 parutions et de 10% pour 11 parutions		

En soutien aux apiculteurs, les petites annonces concernant exclusivement le miel de leur production seront provisoirement gratuites à partir de janvier 2025.

RUCHES PEUPLÉES / ESSAIMS



01 — Vends **ESSAIMS** de l'année
Dadant 6 cadres
Tél. : 06 73 27 40 57

01 — Vends **ESSAIMS** de l'année
Dadant 6 cadres
Tél. : 07 82 13 34 29

17 — Vends **RUCHES DADANT 10 CADRES, PEUPLÉES AVEC HAUSSES PAR LOT DE 25 RUCHES.**

Enlèvement sur place.
Tél. : 06 20 39 68 05

26 — **REINES FÉCONDÉES, ESSAIMS-NUS et ESSAIMS SUR CADRES HIVERNÉS** dispo fin mars début avril 2026. Possibilité d'aide "FRANCE AGRIMER". Réservez dès à présent
Tarif et conditions à :
Le Rucher de l'Escoutay
46, rt de chateaufort
26200 MONTELIMAR.
Tél. : 04 75 01 99 63
Portable : 06 15 13 50 85
E-mail : leruchesco@gmail.com
Web : www.leruchesco.com

67 — À réserver **REINES F1**
Buckfast ou Carnica. Sélection allemande.
Tél. : 06 28 16 66 52

87 — Vends **ESSAIMS ET REINES** jusqu'à fin septembre.
FEDON Apiculture
Tél. : 06 81 85 94 05
Mail : contact@maison-fedon.fr

88 — Cause santé, vends **RUCHES** complètes encore en production avec 2 hausses.
Tél. : 06 48 01 36 96

FRANCE ENTIÈRE
REINE BUCKFAST F1 : 34 €
Sélection - Livraison France
Tél. : 06 52 00 14 75
Web : www.abeillejurassienne.fr

PRODUITS DE LA RUCHE



01 — Vends **MIEL** de montagne et miel d'acacia.
Tél. : 06 73 27 40 57

02 — Vends **MIEL** printemps : fruitiers, aubépine, colza.
Tél. : 03 23 71 45 35

18 — Vends **MIEL** de printemps en seau de 40 kg (2026)
Tél. : 02 48 72 50 74

45 — Vends **MIEL** du gatinais de 2025, 700 kg en 3 fûts à 4 € le kg, à Nogent-sur-Vernisson.
Tél. : 02 38 97 70 72

87 — Jean-Jacques à côté de Limoges vend **MIEL** toutes fleurs printemps 2026, miel pur non chauffé seaux 20 kg
Tél. : 06 12 29 56 88

MATÉRIEL



01 – ESPACE APICOLE DE L'AIN RAMBAUD APICULTURE MAGASIN DE MATÉRIELS APICOLES

Pour les professionnels et particuliers.
Ruches, cadres, cire, sirop, pots verre et
pots plastique, miels, produits dérivés de
la ruche, etc...

01500 BETTANT

Tél. : 04 74 46 42 96

E-mail : espace.apicole01@orange.fr

Web : www.espace-apicole.com

44 – ATLANTIQUE APICULTURE

44640 Cheix-en-Retz,

MAGASIN APICOLE vend ruches,
cadres, cire, sirop, candi, pots et seaux,
extracteurs, maturateurs, miels et pro-
duits de la ruche.

Tél. : 09 52 37 03 98

Web : www.atlantique-apiculture.com

45 – Vends

MATÉRIEL DE MIELLERIE

5 maturateurs sur pieds LEGA DV4

1 extracteur LEGA 54 cadres
monophasé 2015

1 extracteur LEGA 36 cadres
monophasé 2015

Vends MATÉRIEL RUCHER

300 hausses Dadant Hoffmann

150 ruchettes bois vides Hoffmann
avec nourrisseurs et grilles à reine

E-mail : clvacher45@gmail.com

FRANCE ENTIÈRE

Vend POTS ÉCOLOGIQUES EN CARTON SPÉCIAL MIEL.

Avec imprimé fleurs, poids 500 g
100 % Français et Logo Tri.

Prix 48 € pour 100 pots et
couvercles transparents.

Web : mielcolibri.fr

Tél. : 06 72 87 79 82



02 – FORMATION APICULTURE
du débutant au perfectionnement,
hivernage, pratique ruche RBC.
Tél. : 06 82 05 32 96
Web : www.happyzabeille.fr

FRANCE ENTIÈRE
STAGE TRANSFORMATION MIEL
Apprendre à faire nougats, pain d'épice,
propolis, etc, financé VIVEA.
Tél. : 06 75 93 44 03 ●

E-mail : clvacher45@gmail.com

À renvoyer avec votre chèque à l'ordre de **L'Abeille de France** avant le 10 du mois pour une parution le mois suivant.

Attention, les annonces sont à adresser à :
L'Abeille de France - Service des petites annonces - 6 route des Touches - 37510 SAVONNIÈRES

Nombre d'insertions..... Mois de parution

Nom ☐ Abonné ☐ Non-abonné

Adresse Ville Adresse mail

Code Postal Tél. ☐ Annonce avec tramage

Texte à insérer : (écrire en majuscule, remplir en laissant une case vide entre chaque mot et inscrire ses coordonnées téléphoniques et/ou mail)

A 6x25 grid of squares. The first four rows are black-outlined, and the last two rows are red-outlined.

LIGNES SUPP



(Tarifs applicables pour toute souscription d'abonnement
entre le 01/11/2025 et le 31/10/2026)

E-mail Téléphone

61

SECRÉTARIAT

L'ABEILLE
de France et l'Apiculteur



**6 route des Touches
37510 SAVONNIÈRES
02 47 85 02 87**

Nous vous remercions de privilégier
les échanges par mail :

Pour L'Abeille de France :
contact@labeilledefrance.fr

Pour le SNA :
contact@snapiculture.fr

FERMETURE ESTIVALE

NOUS BUREAUX
SERONT FERMÉS
DU 27 JUILLET AU 16 AOÛT



**VOUS SOUSCRIVEZ À UN PACK ACTIF
(BRONZE, ARGENT OU OR) ?**

**VOUS POUVEZ ALORS ASSISTER
GRATUITEMENT À NOS WEBINAIRES !**

Connectez-vous sur
apiconnect.fr
rubrique "Webinaires".

PROCHAINS WEBINAIRES :

· JEUDI 3 SEPTEMBRE

LA FIN DE SAISON EN RUCHE RBC - DAMIEN MERIT ET JEAN RIONDET
L'été s'achève, la mise en hivernage des colonies s'impose. L'explosion des colonies au printemps a vu rapidement disparaître la fameuse Chambre 1 qui confine le couvain et, avec des colonies dynamiques, il a envahi les corps. Maintenant, pour faciliter la vie des abeilles d'hiver durant la morte-saison à venir, nous devons faire un bilan des colonies, configurer les Chambres 1 et 2 et conduire les colonies pour optimiser leurs ressources et leur énergie pour faire face aux mois à venir.

· JEUDI 1^{ER} OCTOBRE

**LA RUCHE LUE PAR UN SPÉCIALISTE DE LA MÉCANIQUE
DES FLUIDES EN AÉRONAUTIQUE - DEREK MITCHELL
YVES BERTHAUD PROFESSEUR ÉMÉRITE DE MÉCANIQUE
À L'UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE**

· JEUDI 5 NOVEMBRE

FRANÇOIS PARCY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS, GRENOBLE
Ses travaux portent sur des recherches de solutions agronomiques face au changement climatique

Sarl L'Abeille de France
6 route des Touches - 37510 SAVONNIÈRES
Tél. : 02 47 85 02 87
Publicité & Rédaction du journal :
contact@labeilledefrance.fr

SITES INTERNET :
<http://www.labeilledefrance.com>
<http://www.snapiculture.com>

FONDATEURS :
Jean Hurpin & Jean Guerre (1920)
GÉRANT : Pascal Guiche
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Pascal Guiche

Société à responsabilité limitée au capital de 7622,45 euros
La reproduction d'articles de L'Abeille de France
est subordonnée à une autorisation préalable.



RÉDACTEUR : Frank Alétru
COMITÉ DE RÉDACTION (pour ce numéro)
Frank Alétru, Jean-Paul Charpin, Bernard Lamidel,
Éric Perret, Géraldine Petit.

Les annonces et les publicités n'engagent pas la Rédaction
qui se réserve aussi le droit de refuser tout texte ou visuel dont le contenu ne serait pas en adéquation avec le caractère de notre revue, sans avoir à justifier sa décision.

Commission paritaire n° 0231G79754
Dépôt légal 3^e trimestre 2026
N° 1147 Juillet-août 2026

Mise en page et conception graphique : Laure Gitton
Impression : Imprimerie BLG Toul / Europe Routage
2780 route de Villey-St-Étienne - 54200 TOUL
ISSN 0373-4625
Prix au n°, hors frais de port :
France : 6,00 euros - Étranger : 6,50 euros



TARIFS 2026 :
France : 40,00 euros pour 11 numéros
dont TVA 0,76 euros
Étranger : 50,00 euros
Version numérique : 32,00 euros

NUMÉRO D'IDENTIFIANT UNIQUE
AUPRÈS DE L'ADEME :
FR488728_01VMSK

NUMÉRO ORIAS : 25000161

PHOTO DE COUVERTURE :
La fleur de tournesol, emblème de l'été
© Frank Alétru





Pour votre séjour de détente et de calme
en Touraine dans un environnement unique

L'HÉMICYCLE DES ABEILLES, UN LIEU DE VILLÉGIATURE IDÉAL

À l'extrémité de chacune des ailes du magnifique bâtiment patrimonial d'exception de "L'Hémicycle des abeilles" datant de 1869 se trouvent **deux jolis appartements lumineux d'environ 70 m²**, situés au premier étage et qui offrent une vue sur le domaine privé de deux hectares et sur la forêt.

Situé sur la commune de Savonnières, à 15 minutes du centre de Tours, au cœur du circuit des châteaux de la Loire (à 10 min du château de Villandry et en bordure du circuit de "La Loire à vélo"), c'est l'endroit idéal pour passer un séjour où vous pourrez conjuguer calme, repos ainsi que tourisme culturel et gastronomique.

Chaque appartement pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes est composé :

- d'un salon/salle à manger (canapé et un espace repas)
- d'une cuisine séparée équipée (four, plaques, frigo, micro-ondes, cafetière)
- de deux chambres (une avec lit double (160 x 200) et une avec deux lits simples (80 x 200) pouvant être rapprochés)
- d'une salle de bain (lavabo et douche à l'italienne) et WC
- du Wifi.

Le linge de lit et les serviettes de toilettes sont fournis, ainsi que le service ménage en fin de séjour.



Arrivée autonome
par un escalier privé.
Parking disponible
sur place.

Règles de la maison :

- Non fumeurs
- Pas d'animaux



POUR TOUTE RÉSERVATION,
RENDEZ-VOUS
SUR LE SITE AIRBNB.

*Au plaisir
de vous y accueillir ! •*



Votre partenaire pour toutes les fournitures apicoles et le miel

Jours de remise

Du samedi 18 juillet au 21 juillet, profitez d'une réduction de 5 % sur notre boutique en ligne ou de 10 % dans notre magasin de Bissegem* sur TOUS nos produits.

21 juillet journée portes ouvertes

Passez dans notre magasin de Bissegem le 21 juillet entre 8h30 et 17h. Pour tout achat à partir de 85 €, vous pouvez participer gratuitement à un festin barbecue. **



(*) La remise est valable uniquement pour les particuliers. La remise n'est pas cumulable avec des remises sur quantité (tarifs échelonnés). La réduction de 5% est valable dans la boutique en ligne et la réduction de 10% est valable dans le magasin Bijenhof à Bissegem.

(**) Non valable sur les achats dans la boutique en ligne

Jours de fermeture 2026

- | | | |
|----------------|------------------|----------------|
| - Samedi 03/10 | - Dimanche 01/11 | - Samedi 28/11 |
| - Samedi 17/10 | - Mercredi 11/11 | - Samedi 12/12 |
| - Samedi 31/10 | - Samedi 14/11 | |

Congé d'été: 23/07 - 16/08